

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

## Eco

Mardi 31 décembre 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°542 ■

### Vœux de fin d'année 2024

Chères lectrices, chers lecteurs,  
L'ensemble de l'équipe de  
**Les Enjeux Eco**, vous présente ses  
vœux les plus chaleureux de bonheur,  
de santé et de succès. Continuons  
ensemble à bâtir un avenir  
économique florissant pour notre  
pays.  
Bonne et heureuse année 2025

APRÈS LES AVANCÉES RÉALISÉES CETTE ANNÉE

# L'Algérie affiche de grandes ambitions pour 2025

*L'Algérie a su tracer son chemin en dépit de toutes les affirmations alarmistes qui lui prédisaient une situation à la vénézuélienne. Déterminée et résolue, l'Algérie occupe une place prépondérante en Afrique et se donne les moyens de son rôle. Il faut se souvenir, comme d'une anecdote, de ces rapports incessants, de ces analyses douteuses émanant de think tanks orientés et d'experts de circonstance qui annonçaient une chute imminente du pays, prévue à l'horizon 2022.*

*À l'orée de 2025, l'Algérie se dresse plus forte que jamais, défiant les attentes et prouvant que l'enfer promis n'est qu'une illusion. P 3*



### UTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

#### La nécessité d'une exploitation optimale soulignée

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné, hier à Oran, la nécessité d'une exploitation optimale des eaux traitées dans les stations de traitement des eaux usées à l'échelle nationale, dans divers secteurs du développement.

P 2

### LA LOI DE FINANCES 2025 PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL

#### Accompagner la transformation socio-économique du pays

Signée le 24 novembre par le président Abdelmadjid Tebboune, la loi de finances 2025 (LF 2025) a été publiée au Journal Officiel n° 84. Elle introduit un ensemble de mesures économiques et sociales visant à renforcer l'économie nationale, moderniser la fiscalité et améliorer le niveau de vie des citoyens. En effet, cette loi se présente comme un levier essentiel pour accompagner les transformations économiques et sociales de l'Algérie. Elle allie modernisation, soutien au pouvoir d'achat et attractivité pour les investisseurs.

P 3

### SUIVI DE LA DISTRIBUTION DU LAIT

#### Mise en place d'une plateforme numérique

Le ministère du Commerce s'engage à renforcer la régulation du marché et à garantir aux citoyens une qualité irréprochable des produits qu'ils consomment. La protection de la santé publique et la confiance des citoyens dans les produits locaux constituent des priorités absolues pour le ministère. À cet effet, une plateforme numérique sera mise en place pour suivre la distribution du lait à l'échelle nationale, a annoncé Tayeb Zitouni, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

P 5

TRANSPORT TERRESTRE À ALGER

**Lancement du système billettique unique dans les plus brefs délais P 2**

PAIEMENT MOBILE

**Lancement en janvier du système de paiement DZ Mob Pay P 2**

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC À ORAN

**Lancement de la production d'eau début février prochain P 4**

## PAIEMENT MOBILE

**Lancement en janvier du système de paiement DZ Mob Pay**

Le nouveau système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile, DZ Mob Pay, sera opérationnel au courant du mois de janvier 2025 par les banques et Algérie Poste, a annoncé lundi GIE Monétique dans un communiqué. "Alliant innovation, sécurité et interopérabilité, ce nouveau système de paiement facilitera les transactions au quotidien des citoyens et des commerçants", indique l'organe de régulation chargé du système monétique national, précisant que DZ Mob Pay "permettra à tous les citoyens d'effectuer des paiements de proximité via QR code et des transferts entre particuliers". Parmi ses avantages, note le communiqué, la souscription simple et sécurisée via les Banques et Algérie-Poste, et la gratuité des transactions pour les utilisateurs et commerçants.

## PÉTROLE

**Le baril de Brent à plus de 74 dollars**

Les prix du pétrole restaient stables lundi, avec peu d'échanges sur les marchés durant la période des fêtes de fin d'année, consolidant leurs niveaux des semaines précédentes. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 0,01% à 74,16 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediaire, pour livraison le même mois, chutait de 0,10% à 70,53 dollars. L'or noir a clôturé en légère hausse la semaine passée "les opérateurs s'étant montrés un peu plus optimistes quant aux perspectives de croissance de la Chine", explique un analyste.

## UTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

**La nécessité d'une exploitation optimale soulignée**

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a souligné, hier à Oran, la nécessité d'une exploitation optimale des eaux traitées dans les stations de traitement des eaux usées à l'échelle nationale, dans divers secteurs du développement.

## Synthèse S R.

Lors de sa visite d'inspection du projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn Kerma (à l'Ouest d'Oran), en compagnie du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et des présidents-directeurs généraux des groupes Sonatrach et Sonelgaz, Rachid Hachichi et Mourad Adjal, M. Derbal a déclaré qu'il est impératif d'accorder une grande attention à l'exploitation des eaux usées traitées. Il a précisé que "l'utilisation des eaux traitées est désormais essentielle pour des secteurs comme l'agriculture, l'industrie, le tourisme et d'autres aspects du développement, de manière à préserver les réserves des barrages et autres sources pour l'alimentation en eau potable".

Le ministre a également souligné la nécessité de commencer à travailler sur des projections à long terme, au moins jusqu'en 2050, en raison de la croissance démographique du pays et des changements climatiques, notamment dans le bassin méditerranéen où la raréfaction des pluies devient une réalité nécessitant une gestion efficace.

Dans ce cadre, M. Derbal a ajouté que «la réalisation des cinq nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, qui sont des projets majeurs et stratégiques, traduit clairement la volonté d'améliorer les services publics, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à offrir un service d'alimentation en eau potable satisfaisant pour les citoyens».

Concernant le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dont la ca-

pacité de production est estimée à 300.000 m<sup>3</sup> par jour, et qui commencera sa production dès la première semaine de février prochain, le ministre a salué le «temps record» de la réalisation du projet, dont les travaux ont débuté il y a 24 mois. Il a exprimé sa gratitude envers le groupe Sonatrach, ses filiales, ainsi que le groupe Sonelgaz et toutes les forces algériennes qui ont contribué à cette importante réalisation. En plus de cette station, l'Algérie sera également dotée de quatre autres grandes stations ayant la même capacité de production, situées dans les wilayas de Tipaza, Boumerdès, El Tarf et Béjaïa, dans lesquelles le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90 %, et qui seront également réceptionnées, en février prochain, a indiqué le ministre d'Etat, Mohamed Arkab, lors de son intervention à l'occasion.

## OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE NATIONAL DE FORMATION À BISKRA

**La transition numérique et la création de contenu au menu**

Un Séminaire national de formation sur "la transition numérique et la création de contenu" s'est ouvert lundi à l'Institut d'enseignement professionnel Ali-Meziani d'El Alia à Biskra avec la participation de chercheurs des différentes régions du pays. Les intervenants aborderont la déontologie de la création de contenu numérique, le cadre légal du créateur de contenu, la nécessaire vérification des sources

d'information, l'écartement des fake news (fausses informations) et les mécanismes de protection et prévention contre la cybercriminalité, selon le coordonnateur de cette rencontre de deux jours, Salim Boukhebla. La rencontre mettra en lumière la notion de sécurité informatique et de cybersécurité relatives aux bases de données et informations personnelles des citoyens et l'importance de la maîtrise des modes de communica-

tion efficaces et des algorithmes des plateformes de réseaux sociaux, selon la même source. Les participants seront initiés à travers des communications, des ateliers et de séances pratiques à la conception et la programmation de sites de réseaux sociaux au sein des entreprises et administrations publiques ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'administration publique, a ajouté Boukhebla. Ce Séminaire réu-

nit des fonctionnaires d'entreprises publiques, responsables de startups et des jeunes créateurs de contenu utile et ce, à l'initiative de l'association locale "Nidaa Echabab oua Etoufoula" de Biskra en coordination avec la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels et l'Université Mohamed-Khider.

## TRANSPORT TERRESTRE À ALGER

**Lancement du système billettique unique dans les plus brefs délais**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a présidé une réunion sur le système billettique unique pour le transport terrestre multimodal (métro, tramway, bus ETUSA et transport par câbles) dans la wilaya d'Alger, lors de laquelle il a insisté sur la nécessité du lancement effectif de ce système dans les plus brefs délais, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est tenue dimanche au siège du ministère, «intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne», a précisé la même source. Etaient présents à cette rencontre, des cadres du ministère des Transports, les directeurs généraux de la Société d'exploitation

et de maintenance du métro d'Alger (SEMA), de la Société d'exploitation du tramway (SETRAM), de l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), ainsi que de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger (AOTU-A), et des responsables d'une start-up. Lors de la réunion, le directeur de la recherche et de l'exportation de la start-up «SMART CHECKID TECHNOLOGY» a présenté un exposé sur le système billettique multimodal qui sera réalisé en trois étapes : l'intégration de la billettique, l'information des passagers et la collecte des recettes, selon la même source. A cette occasion, le responsable a expliqué

que ce système permettra aux citoyens d'acquiescer un billet unique pour leurs déplacements à travers ces différents modes de transport dans la wilaya d'Alger. Après avoir écouté les différents intervenants, le ministre des Transports a exprimé sa gratitude pour les gestionnaires et les membres de cette start-up, réaffirmant son soutien à leur égard. Il les a également appelés à réaliser une unité de fabrication des équipements de ce système en Algérie. Le ministre a mis l'accent sur la «nécessité de lancer la mise en œuvre effective de ce système dans les plus brefs délais, ainsi que la programmation de nouvelles séances de travail pour suivre l'avancement de cette opération», conclut le communiqué du ministère.

Quotidien économique

Les Enjeux  
EcoEdité par la  
SARLLes enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

## Gérant

Belmihoub  
AbdelazizDirecteur de  
publication  
Radji Zahir

## Siège social

03, Rue Ali Boumendjel  
Square Port Said, Casbah  
email: lesenjeuxeco@gmail.comccb : BDL 005  
00170000003889 09

## Impression

Centre : SIA

## Distribution

Centre:  
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ovargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz



APRÈS LES AVANCÉES RÉALISÉES CETTE ANNÉE

# L'Algérie affiche de grandes ambitions pour 2025

*L'Algérie a su tracer son chemin en dépit de toutes les affirmations alarmistes qui lui prédisaient une situation à la vénézuélienne. Déterminée et résolue, l'Algérie occupe une place prépondérante en Afrique et se donne les moyens de son rôle. Il faut se souvenir, comme d'une anecdote, de ces rapports incessants, de ces analyses douteuses émanant de think tanks orientés et d'experts de circonstance qui annonçaient une chute imminente du pays, prévue à l'horizon 2022. À l'orée de 2025, l'Algérie se dresse plus forte que jamais, défiant les attentes et prouvant que l'enfer promis n'est qu'une illusion.*

Par Réda Hadi

Pour 2025, l'Algérie passe à la vitesse supérieure ! 2025 s'annonce comme une année charnière pour le pays, marquant la mise sur orbite des premiers grands projets. En posant les bases de l'autosuffisance, de la diversification et de la modernisation, le pays se rapproche de l'objectif fixé par le président Tebboune. Le bilan 2024 peut se traduire avec une affirmation certaine avec le lancement de grands projets, comme réussie. En somme 2024 s'est distinguée par une nouvelle loi sur l'investissement, le renforcement d'accords économiques avec des partenaires étrangers, ouverture du capital des banques publiques, mise en œuvre d'une vision d'une coopération continentale, exploration et développement des ressources naturelles, promulgation des lois sur les marchés publics, la monnaie et le crédit et le foncier économique, mise en place de mesures socioprofessionnelles, mais aussi revalorisation du chômage, des salaires et des pensions de retraite. Parmi les chantiers qui se sont poursuivis en 2024, on peut mentionner les stations de dessalement d'eau de mer tout au long du littoral, les usines de production de ciment (El Bayadh et Djelfa), les mines de minerai de fer, l'unité de production automobile avec l'italien Fiat, l'ambitieux programme de chemin de fer, la relance de la raffinerie de Hassi Messaoud, le lancement de la ville

médiatique et de production cinématographique Dzair Media City. 2025 s'annonce déjà comme une année charnière au vu des défis qui restent à réaliser. Industrie, agriculture, numérique, autant de secteurs qui feront la fierté de l'Algérie en 2025. C'est ainsi que l'on apprend que, dès l'année prochaine, notre pays fera son entrée dans la cour des pays qui fabriquent la matière première de médicaments. Un «club restreint» dont fera donc désormais partie l'Algérie. Soidal entamera, à partir de 2025, la production des matières premières pour les médicaments dès 2025.

L'Algérie atteindra son autosuffisance en blé dur d'ici la fin de 2025 grâce à la mise en culture de 1,6 million d'hectares. Ce bond agricole permettra d'économiser des centaines de millions de dollars en réduisant les importations. Mais les ambitions ne s'arrêtent pas là. D'autres cultures stratégiques, comme l'orge et le blé tendre, suivront, avec une attention particulière portée aux terres sahariennes où les surfaces cultivables ne cessent de croître. À l'horizon 2027, les surfaces irriguées devraient atteindre 2,6 millions d'hectares.

En 2025, 5 grandes stations de dessalement d'eau de mer, situées à Oran, Tipasa, Boumerdès, Béjaïa et El Tarf, entreront en service. Avec une capacité quotidienne de 300000 m<sup>3</sup> chacune, elles répondront aux besoins vitaux de millions d'Algériens, en attendant 7 autres stations prévues d'ici 2030. Le «made in bladi» a connu un

grand rebond. Il a permis de substituer à de nombreux produits jusque-là importés. Il y a en ligne de mire les grands projets structurants de 2027, à l'instar de Ghara Djibilet, le mégaprojet de production de phosphate ou encore le gisement de zinc et plomb d'Oued Amizour. L'an prochain devrait marquer une avancée significative dans ces projets du futur.

Le secteur automobile poursuivra également son expansion. Après l'usine Fiat d'Oran, qui augmentera sa production, les projets JAC, Geely et Chery entreront en phase opérationnelle. En parallèle, un réseau de sous-traitance nationale se structure pour renforcer l'autonomie industrielle. L'année 2025 sera également marquée par des avancées importantes dans les infrastructures de transport. Plusieurs lignes ferroviaires, actuellement en construction, seront livrées, tandis que des projets emblématiques, comme le train à grande vitesse reliant Alger à Tamarrasset, seront lancés. Les extensions du métro d'Alger seront, eux, réceptionnées, et une partie de la route stratégique reliant Tindouf à Zouiret sera ouverte à la circulation. 2025 marquera également une accélération de la numérisation de l'administration et de l'économie. Un chantier majeur du président Tebboune qui l'a lancé en 2019 et dont il a annoncé l'épilogue l'an prochain. En posant les bases de l'autosuffisance, de la diversification et de la modernisation, le pays se rapproche de l'objectif fixé par le président Tebboune.

## SECTEUR FERROVIAIRE 2024, une année riche en réalisations

Par R. E.

Le secteur ferroviaire en Algérie a connu en 2024 des réalisations majeures dont la création du groupe public de construction ferroviaire (GCF), consacrant l'engagement de l'Etat à renforcer les infrastructures de base et améliorer les services de transport, et consolidant les acquis enregistrés depuis 2020. Grâce à la stratégie ambitieuse tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le secteur ferroviaire algérien entame une nouvelle phase de progrès, contribuant à améliorer la qualité de vie des citoyens et à opérer une transformation qualitative dans le domaine des transports et des infrastructures, ce qui consolide la position de l'Algérie comme leader régional en la matière. Parmi les fruits de cette stratégie récoltés en 2024, figure la création du groupe GCF, décidée en mai par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), suivie de l'Assemblée constitutive du groupe, en juillet. La création de ce groupe s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des grands projets structurants, notamment l'expansion du réseau ferroviaire national, dans l'objectif de soutenir le développement économique et social du pays. Le groupe comprend quatre entreprises spécialisées dans le domaine ferroviaire, à savoir la Société d'études technique et de l'ingénierie du rail (Seitrail), l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (Infrarail), la Société d'ingénierie et d'électrification ferroviaires (Rai-lelectr), et l'Entreprise publique de réalisation d'infrastructures ferroviaires (Infrafer). La création du CGF s'inscrit dans le cadre du projet visant à connecter le nord et le sud du pays à travers un réseau ferroviaire moderne, d'autant plus que le groupe contribue à la construction de la ligne minière de l'Est et de l'Ouest, ainsi que la ligne Tougourt-Hassi Messaoud (Ouargla). En tant que maître d'ouvrage des projets ferroviaires, l'Agence nationale des études et de suivi des investissements ferroviaires (ANESRIF) a lancé, en 2024, plusieurs projets tout en accélérant la cadence pour ceux déjà en cours. Parmi les réalisations marquantes, les travaux de la ligne minière Ouest Béchar-Gara Djibilet (Tindouf) qui ont progressé à un rythme soutenu, permettant d'envisager la livraison des premiers tronçons en 2025 et l'achèvement du projet, d'une longueur globale de 950 km, avant le délai contractuel fixé à mars 2026.

LA LOI DE FINANCES 2025 PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL

## Accompagner la transformation socio-économique du pays

Par Mourad A.

Signée le 24 novembre par le président Abdelmadjid Tebboune, la loi de Finances 2025 (LF 2025) a été publiée au Journal Officiel n° 84. Elle introduit un ensemble de mesures économiques et sociales visant à renforcer l'économie nationale, moderniser la fiscalité et améliorer le niveau de vie des citoyens. En effet, cette loi se présente comme un levier essentiel pour accompagner les transformations économiques et sociales de l'Algérie. Elle allie modernisation, soutien au pouvoir d'achat et attractivité pour les investisseurs. L'un des axes majeurs de cette loi concerne l'optimisation du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU). Ce système, destiné aux petites entreprises et artisans dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 8 millions de dinars, regroupe plusieurs taxes afin de simplifier leur gestion. Toutefois, 11 activités, telles que la location de véhicules, les agences de voyages et les formations diverses, sont désormais exclues de ce régime, reflétant une volonté d'encadrer plus strictement certains secteurs.

Un autre objectif central de la loi est la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. À cet égard, elle exonère de la TVA et réduit les droits de douane à 5 % pour les importations de viandes blanches congelées et de cheptel destiné à l'abattage. Ces mesures visent à stabiliser les prix des produits alimentaires et répondre aux besoins du marché local. En parallèle, la LF 2025 accorde une attention particulière à l'investissement. Des allègements fiscaux sont prévus pour encourager les dépenses en recherche et développement, et des exonérations ciblées soutiennent des secteurs stratégiques tels que les startups et les entreprises innovantes. La loi prévoit également la levée du gel sur plusieurs projets structurants, dans l'objectif de créer des emplois et stimuler la croissance. Le secteur du tabac fait l'objet d'une réglementation renforcée. Les bénéfices des fabricants de tabacs sont désormais soumis à un impôt additionnel, pouvant atteindre 31 % pour certains produits comme les cigarettes électroniques et le narguilé. De plus, la distribution de produits tabagiques est désormais réservée aux entités de nationalité algérienne, nécessitant un agrément

spécial délivré par les autorités fiscales. La LF 2025 marque également une avancée vers la numérisation. L'acquisition en ligne de la vignette automobile en est un exemple concret, simplifiant ainsi les démarches administratives pour les citoyens et améliorant l'efficacité des services publics.

### Véhicules de moins de 3 ans : conditions de cession après dédouanement

Basée sur un prix de référence du pétrole brut à 60 dollars le baril, cette loi anticipe une hausse des recettes budgétaires de 3,5 %, atteignant 8 523 milliards de dinars, tandis que les dépenses devraient augmenter de 9,9 %, pour s'établir à 16 794 milliards de dinars. Ces prévisions reflètent une volonté de consolider les finances publiques tout en maintenant des investissements stratégiques. La Loi de Finances 2025 introduit des conditions spécifiques concernant le dédouanement et la revente des véhicules de tourisme usagés. Elle autorise le dédouanement de ces véhicules, mais avec une restriction majeure : ces véhicules ne peu-

vent être cédés avant un délai de 36 mois à compter de la date de leur dédouanement. Cependant, des exceptions existent permettant la cession avant cette période, sous réserve du reversement de l'avantage fiscal accordé lors de l'importation, en fonction du délai écoulé depuis le dédouanement. Si le véhicule est cédé dans un délai de 12 mois maximum, l'intégralité de l'avantage fiscal doit être remboursée. Si la cession intervient entre 12 et 24 mois après le dédouanement, 66 % de l'avantage fiscal sera exigé en remboursement. Dans le cas où le véhicule est cédé entre 24 et 36 mois, le reversement sera de 33 % de l'avantage fiscal initial. Enfin, aucun reversement de l'avantage fiscal n'est requis si la vente du véhicule a lieu après 36 mois de dédouanement. Ces mesures visent à encadrer la revente des véhicules importés tout en préservant les avantages fiscaux liés à leur dédouanement. Elles garantissent également que l'État récupère une partie de l'avantage fiscal accordé si la revente intervient avant la période des 36 mois, contribuant ainsi à une gestion plus stricte des importations et de la fiscalité liée aux véhicules.

EUR/USD

**L'euro peut-il remonter la pente face au dollar en 2025?**

Alors que l'euro souffre sur cette année 2024, un rebond peut-il s'opérer l'an prochain? Les bureaux d'études sont partagés. Mais, dans l'ensemble, pas franchement optimistes. L'euro n'a pas transformé l'essai en 2024, loin de là. En 2023, la devise de la zone euro avait enregistré une hausse face au dollar, ce pour la première fois depuis 2020. Sauf très improbable surprise de dernière minute, la monnaie de la zone euro terminera cette fois dans le rouge, cette année. L'euro s'échange actuellement autour de 1,0418 dollar (\*), ce qui traduit une baisse de 5,6% sur l'ensemble de 2024. Un recul qui reste important sur le marché des changes, où les variations sont souvent contenues (une devise "chute" face à une autre lorsqu'elle perd plus de 1% sur une journée), en raison de l'immense volume que connaît ce marché, avec des échanges qui peuvent dépasser les 6.500 milliards de dollars par jour. L'euro a été pénalisé par différents facteurs. La Banque centrale européenne (BCE) a débuté son cycle de baisses de taux directeurs en juin, soit trois mois avant la Réserve fédérale américaine (Fed). La dernière réunion de la banque centrale américaine avait d'ailleurs fait mal à l'euro, qui avait chuté de plus de 1% face au dollar dans la foulée de ses annonces. La Fed avait alors signalé qu'elle pourrait mettre la pédale douce sur les baisses de taux, l'an prochain. Par ailleurs, la conjoncture américaine s'est une nouvelle fois mieux tenue, dans son ensemble, que celle de la zone euro qui a pâti de la faiblesse de sa plus importante économie, à savoir l'Allemagne.

## STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC À ORAN

**Lancement de la production d'eau début février prochain**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a annoncé, hier à Oran, que la production d'eau débutera progressivement dès le mois de février prochain au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (Ouest de la wilaya). M. Arkab a souligné, lors de sa visite à Oran accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et des présidents-directeurs généraux des groupes Sonatrach et Sonelgaz, Rachid Hachichi et Mourad Adjal, que le démarrage de cette installation a commencé, dimanche dernier, avec la mise en service de la centrale électrique de la station. Les stations secondaires seront mises en service progressivement, y compris la phase de production d'eau, qui commencera début février prochain, avec pour objectif que le projet soit prêt à être exploité pleinement, avant le mois de Ramadhan,



conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il précisé. Le ministre d'Etat a salué les efforts considérables de toutes les parties prenantes du projet, soulignant la synergie des ministères de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables,

de l'Hydraulique, ainsi que des autorités locales, qui ont permis d'atteindre un taux d'avancement de 71,7 % en un temps relativement court.

De son côté, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a salué l'avancement de ce projet stratégique, qui témoigne des efforts déployés par l'Etat pour améliorer les services publics dans le domaine de l'approvisionnement en eau, conformément aux directives de Monsieur le président de la République. Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dont la capacité de production est estimée à 300 000 m<sup>3</sup> par jour, comprend un réseau de distribution de 48 km de long, ainsi que deux réservoirs : le premier d'une capacité de 50.000 m<sup>3</sup> situé à Aïn Tassa (commune d'Aïn Kerma), et le second d'une capacité de 30.000 m<sup>3</sup> à Bousfer (daïra d'Aïn El-Turck), en plus de deux réservoirs de régulation de pression.

## INSTITUT D'ÉCONOMIE DOUANIÈRE ET FISCALE DE KOLÉA

**Le ministre des Finances préside la cérémonie de sortie de la 41<sup>e</sup> promotion**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, dimanche, la cérémonie de sortie de la 41<sup>e</sup> promotion de l'Institut d'économie douanière et fiscale (IEDF) de Koléa (Tipasa), indique un communiqué du ministère. Intervenant à

l'ouverture de la cérémonie, qui s'est déroulée en présence du wali de Tipasa, Ali Moulai, et de la délégation l'accompagnant, de la présidente et des membres du Conseil d'administration de l'institut, du directeur de l'institut, ainsi que de représentants du ministère des Finances et de leurs homologues de la Tunisie, pays frère, M. Faïd s'est dit "fier" de participer à cet événement exceptionnel, saluant "le rôle pionnier que joue l'institut depuis sa création, en 1981, en vertu d'un accord de coopération entre l'Algérie et la Tunisie", selon la même source. Il a en outre précisé

que l'IEDF est "un modèle réussi de la coopération bilatérale, ayant contribué à la formation de plus de 1.800 cadres algériens et tunisiens pendant plus de quatre décennies". A l'occasion de la cérémonie de sortie de cette 41<sup>e</sup> promotion, composée de 64 étudiants, dont 15 Tunisiens et 49 Algériens, le ministre a annoncé la sortie imminente de deux autres promotions dans les mois à venir, soulignant l'engagement du ministère à "renforcer les capacités de l'institut" et à "l'étendre à de nouveaux domaines, notamment le secteur financier et bancaire", ajoute le communiqué.

OR

**Les mines de Tirek et Amsmissa à Tamanrasset "bientôt" relancées**

Le Groupe minier industriel Sonarem œuvre pour l'ouverture du secteur minier algérien aux entreprises étrangères pour encourager les investissements, a affirmé le président-directeur général (PDG) du Groupe, Belkacem Soltani, attestant de la réception de plusieurs offres d'investissement de sociétés de différentes nationalités, notamment chinoises, malaisiennes, belges et indonésiennes. D'autre part, évoquant l'exploitation traditionnelle de l'or, M. Soltani a indiqué qu'"en 2024, près de 46 licences d'exploitation ont été délivrées pour les entreprises", notant que la production nationale de ce métal précieux a atteint, de 2022 jusqu'à décembre 2024, quelque 351 kg. Quand à l'exploitation industrielle de l'or, le responsable a fait part des prévisions du Groupe "d'augmentation de la production d'or en Algérie dans les années à venir, notamment après la relance des mines d'or de

+Tirek+ et +Amsmissa+ dans la wilaya de Tamanrasset, qui reprendra bientôt après un arrêt de plus de 10 ans". Par ailleurs, M. Soltani a affirmé que les grands projets miniers structurants connaissent une cadence "très avancée", conformément aux objectifs tracés, assurant que ces projets seront "réceptionnés dans les délais impartis". Il s'agit de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), de la mine de phosphate intégré de Bled El-Hadba (Tébessa) et de la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour (Béjaïa). Le Groupe Sonarem mobilisera tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation de ces projets structurants, conformément aux instructions du président de la République, qui a insisté sur la nécessité de les exécuter "dans les plus brefs délais" en raison de leur impact significatif sur l'économie nationale.

**Dernière composition de DZAIRINDEX**

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-1,00	-1,80	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	0,39	2,05	7,05	7,88	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 235,00	NC	0,00	-0,31	-2,03	11,76	5,59	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,87	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-12,46	2,03	-	0	0,00

**Mercuriale**

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية  
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR  
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 30 ديسمبر 2024  
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Décembre 2024

Produits	Prix du détail <sup>1</sup> DA / Kg		أسعار التجزئة دج / كغ		المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	68	82	53	البطاطا
	Tomate	72	84	64	الطماطم
	Oignon sec	49	56	42	البصل الجاف
	Ail sec	475	545	406	الثوم الجاف
	Carotte	67	76	58	الجزر
	Navet	80	89	71	لفت
	Choux fleur	73	82	64	قرنبيط
	Choux	73	83	64	الكرتب
	Courgette	176	193	158	الكوسة
	Haricot vert	230	250	209	الفاصولياء الخضراء
Laitue	90	103	77	الخس	
Fruits frais	Clémentine	120	150	90	الكلمونتين
	Mandarine	102	135	70	المندرين
	Orange	126	152	99	البرتقال
	Citron	129	149	108	الليمون
	Pomme locale	395	502	288	التفاح المحلي
	Datte	516	653	379	التمر
Banane	435	450	421	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1769	1897	1642	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	388	399	376	الدجاج
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)

SUIVI DE LA DISTRIBUTION DU LAIT

# Mise en place d'une plateforme numérique

Le ministère du Commerce s'engage à renforcer la régulation du marché et à garantir aux citoyens une qualité irréprochable des produits qu'ils consomment. La protection de la santé publique et la confiance des citoyens dans les produits locaux constituent des priorités absolues pour le ministère. À cet effet, une plateforme numérique sera mise en place pour suivre la distribution du lait à l'échelle nationale, a annoncé Tayeb Zitouni, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Par Mourad A.

Cette plateforme vise à assurer une disponibilité continue de cette denrée essentielle dans toutes les régions du pays, tout en améliorant les mécanismes de distribution. Lors de sa visite à Béchar, le ministre a insisté sur le fait que « la qualité est une ligne rouge » et a réaffirmé que la protection de la santé des consommateurs, ainsi que le renforcement de la confiance dans les produits locaux, sont des priorités de son département. Afin d'assurer la disponibilité constante du lait à travers le territoire national, cette plateforme numérique permettra de suivre en temps réel la distribution de ce produit de première nécessité, tout en optimisant les mécanismes de répartition. Il a également souligné les progrès réalisés en matière d'approvisionnement du marché national en lait. Selon lui, « le lait est désormais disponible en quantité suffisante, et nous poursuivons nos efforts pour améliorer les processus de distribution afin d'assurer une disponibilité continue ». Avec ces mesures, le ministère espère répondre aux attentes des citoyens tout en consolidant la régulation du marché et en garantissant la qualité des produits.

Le ministre est arrivé à Béchar dimanche soir pour une visite de travail. Le lundi, il a débuté sa tournée par l'inspection d'une laiterie privée située dans la commune de Moghrar. Lors de cette visite, le ministre a pris connaissance des capacités de production de l'unité et a observé de près le processus de fabrication des sachets de lait. Lors de la deuxième étape de sa visite, Tayeb Zitouni a conduit sa délégation à l'usine de ciment Saoura, un acteur majeur

du secteur industriel régional. Cette visite a permis au ministre de mieux appréhender les capacités de production de l'usine et de suivre le processus de fabrication du ciment. Dans ses déclarations à la presse, il a souligné l'importance stratégique de cette usine, la qualifiant de « base essentielle pour soutenir les grands projets d'infrastructure en Algérie ». Il a ajouté : « Cette usine joue un rôle clé dans le développement économique, tant au niveau régional que national, en particulier dans la réalisation de projets d'envergure nécessitant une production de ciment à grande échelle. » Le ministre a également précisé que l'usine constitue un élément fondamental pour des projets majeurs, tels que le gisement de fer de Gara Djebilet et la ligne ferroviaire reliant Tindouf à Béchar. Il a mis en lumière l'intégration des industries nationales dans ces projets stratégiques, soulignant que l'implication de l'usine de ciment Saoura dans la réalisation de la ligne ferroviaire est un « exemple concret d'intégration industrielle nationale ». Il a insisté sur l'importance de cette collaboration pour accélérer la mise en œuvre des grandes infrastructures et renforcer la position de l'Algérie en tant que centre économique régional incontournable.

**Filière eau minérale : Plus de 73 producteurs au niveau national**

Le ministre a également salué les efforts de l'usine en matière de création d'emplois. « L'usine de ciment Saoura contribue significativement à la création d'emplois directs et indirects pour les habitants de la région. Elle incarne un modèle de développement industriel bénéfique pour l'économie locale

et soutenant la stabilité sociale », a-t-il déclaré. Enfin, il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les industries clés pour le développement social et économique des régions, ajoutant que « l'usine Saoura est un exemple de cette dynamique de croissance et de prospérité partagée ». Par ailleurs et lors de la visite d'inspection de l'unité de production d'eau minérale « Moughal », Tayeb Zitouni a déclaré à la presse que le secteur des eaux minérales connaît une croissance significative, avec désormais 73 unités de production réparties dans plusieurs wilayas du pays. Il a souligné l'importance du produit local, qui joue un rôle clé dans le renforcement de l'économie nationale et dans la création de milliers d'emplois.

Le ministre a toutefois rappelé que cette appréciation du produit local ne doit pas occulter les défis auxquels le marché fait face, notamment la stabilité des prix. À ce sujet, Zitouni a exprimé son inquiétude face à la disparité des prix des eaux minérales, certains produits atteignant des tarifs supérieurs à 300 dinars algériens. Il a affirmé que le ministère prendra des mesures réglementaires pour protéger les consommateurs, en mettant en place un système de surveillance rigoureuse des prix et en garantissant une structure tarifaire transparente.

Enfin, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la transparence dans la fixation des prix. Il a précisé que les coûts de production et de transport doivent être les principaux critères pour déterminer les prix, et non des pratiques monopolistiques ou exploitantes. Cette démarche vise à garantir une concurrence saine et à protéger les consommateurs.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DU SECTEUR PUBLIC

## Hausse de la production de 3,2% au 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Par Sirine R.

La production industrielle du secteur public national enregistre une hausse de + 3,2 % au troisième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une croissance appréciable de 7,3%, situant ainsi la croissance au neuf mois de l'année 2024 à 3,3%, selon l'Indice de la production industrielle au troisième trimestre de 2024, publié par l'Office national des statistiques (ONS).

En effet, certains secteurs ont bien évolué durant ce trimestre 2024 par rapport à d'autres qui se sont caractérisés par des reculs. Les secteurs de l'Énergie, des Mines et Carrières ainsi que des Matériaux de Construction affichent

respectivement des variations positives de 4,8%, 6,3% et 6,3%, indique la même note.

Des taux appréciables, mais restent de moindres ampleurs que ceux observés à la même période de l'année précédente, soient +7,6%, +12,8% et 10,5%, respectivement. Après une baisse de 5,8% accusé au premier trimestre de l'année et une relative stabilité de -0,4% au second, la production dans les Industries Chimiques se rehausse remarquablement pour inscrire une croissance de +14,9%. Également, avec un nouveau rebondissement, les industries des Textiles atteignent une variation appréciable de +39,8 %, et ce, après un léger recul de 1,9% observé au trimestre précédent. Les industries des Cuir poursuivent leur croissance et inscrivent un

taux remarquable de +55,4% après celui de +16,5% accusé au trimestre précédent. En revanche, la production dans le secteur des ISMMEE affiche une nouvelle baisse de 2,1% durant ce troisième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, caractérisée par une croissance appréciable (+16,0%). Toutefois, elle reste bien en deçà de celle enregistrée au trimestre précédent (-18,2 %). Idem, la production dans les industries des Bois recule pour le deuxième trimestre consécutif et affiche un taux de -19,7 %. Par ailleurs, pour le second trimestre consécutif, les Hydrocarbures restent relativement stables par rapport à la même période de l'année précédente en affichant des taux de -0,7% et l'Agro-alimentaire de +0,1 %.

### ACQUISITION DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES À ALGER ENPI annonce l'ouverture des inscriptions en ligne

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture, ce lundi à 14h00, des inscriptions en ligne pour l'acquisition de logements promotionnels libres (LPL) à Alger. "L'ENPI informe l'ensemble des citoyens à travers le territoire national ou à l'étranger souhaitant acquérir des logements du programme LPL, que son site web <https://www.enpi.dz> est ouvert à partir de lundi 30 décembre à 14h00 pour les inscriptions dans la wilaya d'Alger", lit-on dans le communiqué. Il s'agit, selon l'entreprise, de 50 logements promotionnels libres à Sidi Bennour à Mahelma (Alger), comprenant des appartements de type T3, T4, T5 et des duplex de six (6) pièces. Les appartements T3 ont une superficie de 92,70 m<sup>2</sup> à 116,73 m<sup>2</sup>, avec un prix allant de 11.114.370 DA à 13.995.927 DA. Les appartements T4 ont une superficie de 119,16 m<sup>2</sup> à 125,78 m<sup>2</sup>, avec un prix allant de 14.287.284 DA à 15.081.022 DA. Les appartements T5 ont une superficie de 129,76 m<sup>2</sup> à 140,50 m<sup>2</sup>, avec un prix allant de 15.558.224 à 16.845.950 DA. Les appartements duplex T6 ont une superficie de 159,03 m<sup>2</sup> à 215,50 m<sup>2</sup>, avec un prix allant de 19.067.697 DA à 25.838.450 DA, selon le communiqué de l'ENPI.

### DOUANES/SÉTIF Plus de 150 000 unités de produits pyrotechniques saisies au port de Jijel

Les agents des brigades opérationnelles de l'inspection divisionnaire des Douanes Algériennes de Jijel, relevant de la direction régionale des Douanes de Sétif, ont mis en échec, lors de deux (2) opérations distinctes, une tentative d'importation illégale de 150.912 unités de produits pyrotechniques, selon un communiqué publié lundi par ce corps constitué. Ces produits prohibés, découverts à la suite d'une inspection minutieuse de deux (2) conteneurs en collaboration avec le secteur d'activité du contrôle a posteriori à Jijel, étaient "soigneusement dissimulés par une autre marchandise déclarée ayant servi à masquer la fraude, et qui consiste en 108.550 unités de parties de lampes", précise le document. Les opérations réalisées "traduisent les efforts déployés par les agents des Douanes Algériennes dans le cadre de la protection de l'économie nationale et de la santé publique", lit-on également dans le communiqué. Elles traduisent également leur "participation active pour maintenir la sécurité et l'ordre publics en redoublant de vigilance et d'efforts, notamment à la veille du Nouvel An 2025 qui connaît un accroissement du phénomène du commerce illicite de ce genre de produits dangereux portant atteinte à la sécurité du citoyen et de ses biens", conclut le communiqué de la direction régionale des Douanes de Sétif.

SKIKDA

## Equipement en 2025 de 2 sites d'amarrage des bateaux de pêche artisanale

Deux sites d'amarrage des bateaux de pêche artisanale seront équipés au matériel nécessaire "au cours du second semestre 2025", à R'mila (commune d'El Marsa) et Ben Zouit (Kerkera), dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la pêche et l'aquaculture. Dans une déclaration à l'APS, M. Naïm Belaakri a précisé que l'opération sera financée par le programme "économie bleue" qui vise à améliorer la capacité compétitive des communautés côtières et générer des emplois par le soutien à la pêche et à l'aquaculture. En 2024, les experts de ce programme ont effectué des sorties de terrain pour choisir les sites à équiper en fonction de nombre de paramètres dont l'existence d'associations professionnelles structurées sous l'égide la chambre de la pêche et de l'aquaculture, selon le même cadre. Le programme "économie bleue" a choisi à l'échelle nationale 13 sites dont deux à Skikda qui seront équipés, a ajouté le directeur local de la pêche qui a souligné que la gestion des sites d'amarrage seront assurée par la chambre de la pêche conformément au décret exécutif 104-18 du 29 mars 2018 portant création, gestion et modalités d'utilisation des sites d'amarrage pour la pêche artisanale. Les équipements à installer sur ces deux sites comprennent des chambres froides, un point de vente, un espace de ramassage des filets de pêche, un bureau, un engin pour tirer les embarcations et des containers pour le stockage du matériel, a-t-on indiqué. Ces équipements contribueront, selon M. Belaakri, à améliorer les conditions professionnelles de travail des pêcheurs de ces deux localités pour qui la pêche est une activité essentielle.

ORAN

# Lancement des travaux de réalisation de sept silos intermédiaires de stockage de céréales

Le wali d'Oran Samir Chibani a supervisé, dimanche, le lancement des travaux de réalisation de sept silos intermédiaires de stockage de céréales, d'une capacité totale de 350.000 quintaux, a-t-on constaté.

Lors d'une visite à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la commune d'Es Senia, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de ces silos répartis sur cinq communes, à savoir Es-Senia, Boutlelis, Oued Tlelat, Hassi Mef-soukh et El Kerma ou, sachant que chaque silo a une capacité de stockage de 50.000 quintaux. Un budget de 1 milliard et 770 millions de dinars été alloué à ce projet, qui contribuera à augmenter la capacité de stockage de la Coopérative des céréales et légumes secs de la wilaya d'Oran, ont souligné les responsables. Ainsi, la capacité de stockage totale passera de 522.000 quintaux, actuellement stockés dans quatre silos, à près de 900.000 quintaux, une fois le projet achevé. Au niveau de l'unité de production agricole de l'ancienne ferme Sidi Miloud, dans la commune de Tafraoui, dépendant de l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques, M. Chibani a lancé la campagne de récolte de tournesol sur une

superficie de 66 hectares, choisie comme expérience pilote, avec une production attendue d'environ 20 quintaux à l'hectare, cette culture étant utilisée pour la production d'huile alimentaire. Le wali d'Oran a également exhorté les responsables de cette unité de production agricole, qui couvre une superficie de 1.441 hectares, à "intensifier les efforts pour une exploitation optimale de l'ensemble de l'unité, en adoptant des techniques modernes d'irrigation, notamment après la résolution du problème d'approvisionnement en eau traitée à partir de la station d'épuration de la commune d'El Kerma, ce qui permettra, à partir du mois de janvier prochain, de fournir environ 60.000 mètres cubes d'eau par jour pour l'irrigation de la surface agricole". Dans une déclaration à la presse, le même responsable a précisé que "la récolte de tournesol au sein de cette unité est l'un des premiers résultats de la restructuration des fermes agricoles pilotes et de leur transformation en unités de production spé-

cialisées dans les cultures stratégiques, comme ordonné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cela permettra de fournir le marché national en matières premières pour la production de produits alimentaires de base tels que le sucre et l'huile". L'unité de production agricole, qui fait partie de trois unités implantées dans la wilaya d'Oran, couvre 1.441 hectares, dont 1.258 hectares sont cultivés, avec environ 800 hectares irrigués par quatre forages, et 450 hectares sont consacrés à la culture du colza et du tournesol en rotation, tandis que 500 hectares sont réservés à la culture du maïs et d'autres espaces à la culture des fruits et des oliviers. Le wali a également visité, dans la zone industrielle d'El Hamoul, la commune d'El Kerma, l'usine de production et de broyage des graines oléagineuses et de l'huile alimentaire de la marque "Sim". Cette usine, entrée en production en 2019, produit 3.600 tonnes par jour de soja et d'huile alimentaire.

BEJAIA

## Lancement du recensement général de la production nationale

L'opération du recensement général de la production nationale, menée sous le slogan "Un recensement global pour bâtir une économie intégrée", a été lancée dimanche à partir de Bejaia, choisie à ce titre comme wilaya pilote. Le wali Kamel Eddine Kerbouche a supervisé, en présence des cadres du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le lancement de l'opération qui vise à "finaliser l'élaboration d'une base de données exhaustive de toutes les activités éco-

nomiques", a-t-on indiqué. Organisé par le ministère et mené sous l'égide de la chambre algérienne de commerce et d'industrie, le recensement entend à terme, "déterminer avec précision l'ensemble des unités de production nationale, regroupé selon un fichier général numérisé", a souligné le directeur local du commerce et de la promotion des exportations, Sid Ahmed Ghali. M. Ghali estime que cette démarche tend à "permettre aux pouvoirs publics d'encadrer non seulement les opérations d'importation

mais aussi de suivre les opérations d'investissements et leurs répartitions à travers le territoire nationale, outre l'objectif majeur d'assurer un équilibre pérenne entre les fonctions d'offre et de demande". Le choix de Bejaia comme wilaya pilote "s'est imposé du fait de ses potentialités et de l'ampleur de son tissu industriel notamment dans la branche de l'agro-alimentaire", a-t-il précisé. Bejaia compte 9810 unités de production. Une forte proportion d'entre elles est établie dans la région d'Akbou, siège

de 1167 entreprises, produisant un éventail de pas moins de 300 produits de diverses natures, selon Kebbouche Akli, inspecteur du commerce de la Daira. Le lancement du recensement général de la production nationale s'est accompagné de la mise en place d'une commission de wilaya, chargée de suivre l'avancement de l'opération et d'en établir des rapports de circonstance quotidiennement. 65 équipes ont été mises sur place pour mener à bien cette mission étalée sur 16 jours.

BATNA

## Une production de plus de 4,3 millions de litres d'huile d'olive attendue dans la wilaya

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna escompte une production de 4,337 millions de litres d'huile d'olive à la fin de la campagne de récolte de la saison agricole 2023-2024, a déclaré, dimanche, le responsable local du secteur, Ahmed Sebki. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que depuis le début de la campagne de cueillette et de trituration des olives, "ce ne sont pas moins de 2.164.300 de litres

d'huile qui ont été produits, l'opération se poursuivant à travers les 31 pressoirs opérationnels dans la wilaya (16 traditionnels et 15 modernes)". S'agissant de la production d'olives (destinées à la trituration ou à la consommation en tant qu'olive de table), elle devrait atteindre, en fin de campagne, les 465.578 quintaux à récolter sur une superficie productive de 11.148,42 hectares (sur une superficie totale de 12.928 hectares). Selon le même responsable,

la quantité d'olives cueillie depuis le début de la campagne a atteint, jusqu'à présent, 345.667 quintaux avec un rendement moyen de 41 quintaux par hectare. Les daïras de Barika, d'El-Djezzar et de N'gaous, connues pour leur potentiel arboricole, concentrent l'essentiel des oliveraies en production dans la wilaya de Batna, tant en termes de superficie que de quantités produites, principalement des olives des variétés "Sigoise" (70%) et "Chemlal" (30%).

TISSEMSILT

## La quantité des eaux usées traitées dépasse les 30.000 M<sup>3</sup> par jour

La quantité des eaux usées traitées dans la wilaya de Tissemsilt dépasse les 30.000 mètres cubes par jour, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de zone de l'Office national de l'assainissement (ONA) de Tiaret, Azziz-Serad. M. Serad a précisé, lors d'une journée d'études intitulée "Réutilisation des eaux traitées des stations de traitement des eaux usées", organisée par l'unité locale

de l'ONA, que cette quantité d'eau provient des stations de traitement des eaux usées situées dans les communes de Tissemsilt, Theniet El Had, Layoune et Khemisti, soulignant que l'eau traitée possède une bonne qualité et peut être valorisée et utilisée pour l'irrigation agricole. Le même responsable a ajouté que la quantité d'eaux usées traitées dans la wilaya pourrait dépasser les 40.000 mètres

cubes par jour, avec l'entrée en service de nouvelles stations en cours de réalisation dans les communes d'El Youssoufia, Bordj Bounaâma, Khemisti, Sidi Lahcen, Sidi El-Antri et Beni Chouaib, dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt. Il a également souligné que l'objectif de cette journée d'études est de mettre en

avant les efforts déployés par l'Etat, à travers l'Office national de l'assainissement, pour récupérer et traiter les eaux usées en vue de leur exploitation dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie dans la wilaya. A noter que cette rencontre, qui s'est tenue à la maison de la culture "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de Tissemsilt, a vu la participation de responsables locaux des secteurs concernés, tels que les direc-

## NEUTRALITÉ CARBONE ET LIBÉRALISATION FERROVIAIRE

**Aux origines de la schizophrénie**

D'ici 2050, l'Union européenne vise la neutralité carbone. D'ici 2050, l'Union européenne vise également l'ouverture à la concurrence dans le domaine du ferroviaire. Depuis des décennies, elle exerce une pression croissante sur l'État français pour qu'il mette à bas le monopole de la SNCF.

**D**ans La révolution ratée du transport ferroviaire au XXI<sup>e</sup> siècle (Le bord de l'eau, 2024), Chloé Petat, co-rédactrice en chef du média Le temps des ruptures, analyse ce processus et met en évidence son incompatibilité avec la transition écologique. Extrait.

**Le fret, levier incontournable de la transition écologique**

L'Union européenne et la France se sont fixés d'importants objectifs de réduction des gaz à effet de serre : pour la France, atteindre la neutralité carbone en 2050 avec une réduction de 37,5% de ses émissions d'ici 2030. L'Union européenne, quant à elle, avec le plan « Ajustement à l'objectif 55 » souhaite réduire de 55% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Elle va même plus loin dans le Green Deal avec un objectif de fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050. L'Union européenne souhaite devenir le « premier continent neutre pour le climat ».

Pour ce faire, l'Union se fixe plusieurs objectifs de réduction dans un certain nombre de secteurs. Les transports, qui représentent aujourd'hui 30% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, sont forcément dans son viseur : « la décarbonation du secteur des transports est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques de l'Union européenne ». Parmi les différents transports, toujours au niveau national, 72% des émissions sont attribuables au transport routier, alors que le transport ferroviaire n'est responsable que de 1% des émissions totales.

En effet, en comparaison, un TGV émet cinquante fois moins de CO<sup>2</sup> par kilomètre que la voiture, vingt-cinq fois moins qu'en covoiturage et huit fois moins qu'en bus. Un train de fret émet dix fois moins de CO<sup>2</sup> par kilomètre que le nombre de poids lourds nécessaire pour transporter le même total de marchandises. Toutefois, les trains roulant majoritairement à l'électricité, les émissions dépendent fortement du mix énergétique du pays et de sa décarbonation. La Commission européenne a ouvert en janvier 2023 une procédure d'examen à l'encontre de Fret SNCF. L'entreprise est accusée d'avoir bénéficié d'aides financières de l'Etat, en violation de l'article 107 du TFUE

Du fait de son faible impact écologique, l'Union s'est fixé comme objectif d'augmenter, voire de doubler la part modale actuelle du transport ferroviaire. Cet objectif est nécessaire pour permettre les mobilités tout en réduisant leur impact écologique. Pour autant, l'Union et la France ne se donnent pas réellement les moyens de réduire les émissions dans le secteur des transports.

Au-delà de ses impacts climatiques, le

transport routier est source de nombreuses externalités négatives dont la collectivité paie le coût : bruits, pollution, accidents routiers, embouteillages etc. Selon l'Alliance 4F, groupement qui réunit les acteurs du fret ferroviaire, sur la période 2021-2040, ces externalités coûteront entre 16 et 30 milliards d'euros. En Europe, ce coût est estimé à 987 milliards par an, dont 19% est imputable au transport de marchandises. Il faut aussi mentionner la destruction des surfaces agricoles, pour pouvoir y réaliser des infrastructures routières : le réseau ferroviaire occupe 2% des surfaces de transport, quand la route en occupe 70% au niveau européen.

Autre élément majeur à prendre en compte : la consommation d'énergie. Nous vivons dans une société où le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter, comme en témoignent les augmentations successives auxquelles nous faisons face depuis plusieurs années. Nous devons également, dans une perspective écologique, réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

Le secteur des transports est très énergivore, surtout le transport routier : pour un kilogramme équivalent pétrole, un camion peut transporter une tonne de marchandises sur 50 kilomètres, alors que le ferroviaire peut en transporter 130. En effet, le train dispose d'une capacité de transport plus importante, et le réseau français est majoritairement électrifié. Un nouvel avantage du ferroviaire, vers lequel nous devons tendre : l'électrification des secteurs, grâce à un mix énergétique décarboné, permettrait une réduction importante de l'impact carbone, et de la dépendance aux énergies fossiles. Pour autant, il faudra paradoxalement produire davantage d'énergie : il faut donc pouvoir adopter le bon mix énergétique en réduisant la part des énergies fossiles, tout en capitalisant, augmentant à la fois la part de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables, en adéquation avec les besoins réels.

**Aux origines du démantèlement**

Un autre scénario serait de réduire nos déplacements, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. Cette option est utopique. Même si les déplacements des pays occidentaux se réduisaient, nous ne pourrions empêcher la mobilité croissante des autres pays du monde, notamment ceux en développement. Cela semble d'autant plus utopique au regard des prévisions démographiques : le Conseil général des Ponts et Chaussées indique qu'un Français parcourait 14 000 kilomètres par an en 2000, et 20 000 en 2050. Comment conjuguer l'augmentation de la demande de transports et nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre ? Dans le secteur des transports, le ferroviaire est le meilleur candidat. Depuis les années 1950, alors qu'elle était majoritaire, la part modale du fret

ferroviaire dans le total des échanges de marchandises n'a fait que baisser en France et en Europe. L'ouverture à la concurrence, effective totalement depuis 2005/2006, n'a fait qu'accentuer ce déclin, contrairement aux tendres rêveries de nos dirigeants français et européens. Aujourd'hui, le bilan est sans appel : c'est un fiasco et la part modale du transport de marchandises par train est de 9% contre 89% pour la route.

Pire, Fret SNCF est aujourd'hui accusé par la Commission européenne d'avoir bénéficié de subventions allant à l'encontre du principe de la concurrence libre et non faussée. Afin de la satisfaire, Clément Beaune a annoncé en mai 2023 la prochaine réforme de Fret SNCF1, qui va lui porter un coup de grâce et causer la banqueroute de notre entreprise nationale, synonyme également de plus de camions sur la route.

L'Union souhaite que la part modale du fret atteigne 30% d'ici la fin de la décennie en cours : c'est effectivement ce qu'il faut viser, mais la stratégie de l'Union européenne pour y arriver est inadaptée. Il faut se rendre à l'évidence : aucune des réformes de ces vingt dernières années n'est allée dans ce sens. A commencer par l'ouverture à la concurrence du fret, bien que présentée comme une solution miracle par l'Union européenne.

**Le fret se rapproche du ravin**

La Commission européenne a ouvert en janvier 2023 une procédure d'examen à l'encontre de Fret SNCF. L'entreprise est accusée d'avoir bénéficié d'aides financières de l'Etat français allant à l'encontre du principe de la libre-concurrence en ne respectant pas l'article 107 du TFUE : on parle de l'annulation de la dette de l'entreprise en 2019, d'un montant d'environ 5 milliards d'euros, ou encore de sommes versées en 2019 pour permettre la recapitalisation de l'entreprise. D'autres entreprises ferroviaires, comme la DB Cargo, filiale de la DB, sont aussi dans le viseur de la Commission. Le verdict n'a, en date de mai 2024, pas encore été rendu2.

Comment l'Union européenne peut-elle se donner de tels objectifs de réduction de gaz à effet de serre dans le domaine des transports, tout en lançant des enquêtes, dont les sanctions aboutissent au démantèlement du fret et à un report modal énorme vers le routier ?

Pour faire passer la pilule à la Commission, le gouvernement en la personne de l'ancien ministre délégué des Transports, Clément Beaune, a annoncé un grand plan de refonte de Fret SNCF. Un plan qui est censé, encore une fois, rendre ses titres de noblesse à l'entreprise. Quand on analyse son contenu, on se rend compte qu'il va plutôt contribuer à pousser Fret SNCF dans le ravin, qui n'en est d'ailleurs pas très loin. Ce plan n'est rien d'autre qu'un coup de massue. L'idée principale est de diviser Fret SNCF en deux entités, une en charge de

la gestion du trafic, l'autre de la maintenance des matériels, rassemblées dans un groupe holding (Rail Logistics Europe) mais toujours rattachées à la maison-mère SNCF. Le capital de l'entreprise serait également ouvert à des acteurs privés, bien que la proportion n'ait pas été communiquée. Pour la gestion du trafic, encore faut-il que cette société puisse se coordonner avec SNCF Réseau, responsable de l'allocation des sillons. Le plan reste flou sur la répartition exacte des missions.

Enfin, autre élément majeur du plan : il propose de déposséder Fret SNCF de ses activités les plus importantes et rentables financièrement. Au total, 23 des lignes les plus rentables que l'entreprise exploite aujourd'hui seraient ouvertes obligatoirement à la concurrence. La nouvelle entreprise « new fret » ne pourrait pas candidater aux appels d'offres pour ces lignes pendant 10 ans. Ces flux représentent plus de 100 millions d'euros et permettent à Fret SNCF de garder aujourd'hui la tête hors de l'eau. Les employés seraient les premiers à en subir les conséquences, du fait des réductions d'emplois et des réallocations des travailleurs vers les sociétés privées.

Comment Fret SNCF peut-il survivre à une telle réforme ? C'est tout à fait impensable, l'entreprise n'étant déjà pas viable financièrement.

Le rapport de la commission d'enquête du Sénat publié en 2023, précédemment cité, dénonce fortement ce plan, qui n'empêchera d'ailleurs pas la Commission de prendre des mesures pénales, lorsqu'elle aura rendu les conclusions de son enquête. Le souhait du gouvernement de développer la part modale du transport ferroviaire d'ici 2030 semble encore davantage un horizon inatteignable. [...]

D'autres solutions s'offrent à nous. Face au libéralisme à toute épreuve, nous devons faire preuve de pragmatisme et penser de nouvelles réformes ambitieuses, au risque de voir le secteur ferroviaire s'effondrer. Pour répondre aux grands enjeux de notre temps : la transition écologique, le désenclavement des territoires, la réduction du coût des transports pour les foyers, ou encore le respect du droit aux vacances et à l'accès aux mobilités. La France et l'Union européenne doivent changer de cap. Des solutions existent : coûteuses oui, mais ce sont des investissements à amortir sur le long terme et qui seront suivis d'effets considérables pour la collectivité en matière écologique. Ce livre propose de nombreuses solutions, qui sont à notre portée : il ne reste plus qu'à.

Source : Lvsl.fr

**Notes**

- 1 Cette réforme va finalement entrer en vigueur en janvier 2025.
- 2 Cette réforme va entrer en vigueur en janvier 2025 et va séparer FRET SNCF en 2 entités, et ouvrir à la concurrence 23 de ses flux les plus rentables.



## EGYPTE ET L'ITALIE

## Signature de 2 accords de formation professionnelle

Les gouvernements égyptien et italien ont signé un mémorandum d'entente en vue de la promotion de l'enseignement de l'italien et de la formation technique et professionnelle en Egypte. Cette coopération vise à garantir une main-d'œuvre qualifiée pour les deux pays.

L'Egypte et l'Italie ont signé deux protocoles d'accord dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Le premier accord lie quatre institutions italiennes et égyptiennes pour la création d'une offre éducative dans le secteur de la mécatronique. Les institutions impliquées dans ce projet sont : l'Institut Malignani d'Udine, le spécialiste de la sidérurgie, Danieli Industrie, l'Institut Don Bosco du Caire et la New Cairo Technological University.

Le second accord concerne la formation dans le domaine biomédical. Dans le cadre de cet accord, la fondation ITS Nuove Tecnologie della Vita Academy de Bergame, la société Polygon de Milan, l'Institut Don Bosco du Caire et l'université technologique égyptienne du 6 octobre se sont engagés à lancer un parcours de formation commun dans ce domaine.

Selon une publication de l'ambassade d'Italie en Egypte, ces accords ont été signés lors de la Conférence sur l'investissement Union européenne - Egypte qui s'est tenue au Caire les samedi 29 et dimanche 30 juin. La même source nous apprend également que ces accords s'inscrivent dans le cadre du plan Mattei, la nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre des partenariats entre l'Italie et l'Afrique.

« Ces protocoles d'accord font partie d'une stratégie plus large promue par le gouvernement italien à travers le Plan Mattei, visant à améliorer le niveau de compétences techniques et professionnelles des étudiants égyptiens et à encourager les voies d'immigration légale dans des secteurs clés pour l'Italie et pour ses entreprises », a déclaré le ministre italien de l'Education et du Mérite, Giuseppe Valditara. Les nouveaux accords officialisent les termes d'application d'un mémorandum d'entente signé en mars dernier entre les deux pays. Ce dernier visait à promouvoir la langue italienne et l'excellence de l'enseignement professionnel italien en Egypte. En matière de formation et d'emploi, les deux pays comptent aller plus loin. Ils préparent la création d'un centre italo-égyptien pour l'emploi au Caire afin de promouvoir la formation professionnelle et les cours d'orientation sur les marchés du travail égyptien et italien.

GRÂCE À L'EXPLOITATION MINIÈRE  
Libérer le potentiel de la Mauritanie

La Mauritanie vit actuellement une période passionnante. Ce pays qui relie l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord est en train de transformer son économie grâce à l'exploitation minière, à l'hydrogène vert et au gaz naturel.

Voici le point de vue de la Banque africaine de développement sur ce secteur et ce qu'il signifie pour l'économie mauritanienne.

## Des débuts prometteurs

La Mauritanie est un trésor de richesses minières inexploitées. Avec plusieurs milliards de tonnes de gisements de minerai de fer, le pays est le deuxième plus grand producteur de cet important minerai en Afrique. Rien qu'en 2022, la Mauritanie a produit treize millions de tonnes de minerai de fer, grâce à des réformes proactives et à des politiques minières attrayantes, selon les données de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Et devinez quoi? Les sources minières indiquent qu'elles sont en bonne voie pour doubler cette production d'ici 2030.

## Quelle est l'importance de l'exploitation minière dans l'économie mauritanienne?

Selon les Perspectives économiques en Afrique 2024 de la Banque africaine de développement, l'avenir économique de la Mauritanie s'annonce prometteur, avec une croissance du PIB réel estimée à 4,2 % en 2024 et à 5,5 % en 2025 — ce qui est supérieur aux prévisions de croissance

tant africaine que mondiale. Cette croissance supérieure à la moyenne est en grande partie attribuable aux activités du secteur minier. L'année dernière, en 2023, ce secteur a fait les gros titres. La production de la société minière aurifère Tasiast Mauritanie Limited S.A. a grimpé à 620,8 milliers d'onces, et la Société nationale industrielle et minière (SNIM) a atteint un nouveau niveau record de production de 14,01 millions de tonnes de minerai de fer. Ces chiffres montrent que les industries extractives ne sont pas seulement des piliers de l'économie nationale, mais les moteurs de croissance les plus dynamiques.

Dans l'ensemble, la contribution du secteur minier au PIB de la Mauritanie est passée de 18 % en 2021 à 24 % en 2022. Cette croissance a été tirée par l'augmentation de l'extraction des minerais métalliques, notamment de l'or. Le secteur a également augmenté le budget national, contribuant à environ 30 % des recettes en 2022. La SNIM a ouvert la voie, suivie par Tasiast Mauritanie Limited S.A. et Mauritanian Copper Mines.

## Évolutions du secteur et projets d'avenir

À l'échelle mondiale, le paysage de la production d'acier évolue, avec un passage à des processus moins intensifs en carbone et plus efficaces. Cela se traduit par une demande accrue de

minerais et de boulettes DRI de haute qualité, qui nécessitent moins d'énergie et produisent moins de déchets. La Mauritanie, et en particulier la SNIM, est prête à tirer parti de cette tendance.

Au cours de la prochaine décennie, la Mauritanie prévoit de doubler sa capacité de production de minerai de fer pour la porter à plus de 45 millions de tonnes par an. Cet objectif ambitieux nécessite d'importants investissements dans l'infrastructure et la logistique. L'accent est mis sur la production de minerai de fer de haute qualité et sur le développement de boulettes de minerai de fer, afin de s'aligner sur l'évolution mondiale vers des processus de fabrication d'acier plus propres.

Les plans à moyen et à long terme nécessitent également des progrès de la chaîne de valeur vers la production d'acier vert, en commençant par les boulettes d'acier. Cependant, l'électricité est l'épine dorsale de ces ambitions industrielles et, parallèlement, la Mauritanie lorgne également le marché de l'hydrogène vert, avec l'ambition de devenir un pôle de production de cette source d'énergie propre. La synergie entre l'exploitation minière, l'hydrogène vert et le développement des gisements de gaz nécessitera des infrastructures importantes, qui profiteront non seulement au secteur minier, mais aussi à l'ensemble de l'économie.

## TUNISIE

## L'Italie s'engage à former et recruter 2 000 travailleurs BTP

En octobre 2023, les gouvernements italiens et tunisiens se sont mis d'accord pour la mise en œuvre d'un programme d'intégration professionnelle dans le secteur du bâtiment. Jusqu'en 2026, le pays européen va recruter des Tunisiens pour combler le déficit de main-d'œuvre dans ses entreprises. La Tunisie et l'Italie viennent de signer un nouvel accord de partenariat pour intégrer 2

000 travailleurs tunisiens du secteur des bâtiments et travaux publics sur le marché de l'emploi en Italie entre 2024 et 2026. Avant de rejoindre le pays européen, les personnes sélectionnées seront formées aux compétences linguistiques et techniques, d'après les termes de l'accord, dont les signataires sont l'Association italienne des entrepreneurs privés du bâtiment (ANCE) et l'association ita-

lienne Elis, côté italien ; et côté tunisien, l'Agence tunisienne de l'emploi (ANETI) et l'Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP). Cette formation aura pour but de renforcer les compétences des diplômés tunisiens pour les mettre à niveau pour le marché de l'emploi en Italie. Cela afin de permettre au pays africain de combler ses besoins d'emploi. Cette opération est la résultante

de deux accords signés en octobre dernier. Le premier accord signé le 20 octobre entre les deux gouvernements organise la politique d'intégration professionnelle entre les deux pays. Le second accord établissait le cadre juridique pour le lancement d'un programme de formation et d'insertion professionnelle entre la Tunisie et l'Italie. Signé le 31 octobre, il engageait l'ANCE, l'ANETI et l'ATFP.

## ARABIE SAOUDITE

## Forte croissance de ses exportations hors pétrole

Les efforts de diversification économique de l'Arabie saoudite portent leurs fruits. Les derniers chiffres de l'Autorité générale des statistiques (GASTAT) révèlent une progression spectaculaire des exportations non pétrolières qui bondissent de 12,7% sur un an en octobre, pour atteindre 25,38 milliards de riyals (6,76 milliards de dollars). Le secteur chimique s'impose comme le moteur de cette croissance, captant plus d'un quart (26,8%) des exportations non pétrolières. La filière plastique et caoutchouc consolide sa deuxième place avec une contribution substantielle de 23,7% au total des ventes. Cette performance illustre les avancées concrètes de la Vision 2030, l'ambitieux programme de transformation qui vise à émanciper l'économie saoudienne de sa dépendance historique aux hydrocarbures. "Les exportations non pétrolières, réexportations incluses,

représentent désormais 35,2% des importations en octobre 2024, contre 30,1% un an plus tôt", souligne GASTAT dans son rapport. "Cette évolution favorable résulte d'une double dynamique : l'essor de 12,7% des ventes hors pétrole conjugué au repli de 3,8% des achats extérieurs." Si le commerce non pétrolier affiche une santé robuste, les exportations totales accusent néanmoins un recul de 10,7% en octobre, plombées par une chute de 17,3% des ventes de pétrole. La part de l'or noir dans les exportations globales se contracte à 72,6%, contre 78,3% l'année précédente, témoignant des progrès de la diversification économique du Royaume. Cette évolution s'inscrit dans un contexte particulier : l'Arabie saoudite maintient depuis avril 2023 une réduction volontaire de sa production pétrolière de 500,000 barils par jour, une mesure prorogée jusqu'en décembre 2024

pour soutenir les cours mondiaux. La Chine confirme sa position de premier partenaire commercial du Royaume, absorbant 14,95 milliards de riyals d'exportations en octobre (16,1% du total). L'Inde suit avec 8,79 milliards, talonnée par le Japon (8,70 milliards) et la Corée du Sud (8,31 milliards). Le volet importations reflète une tendance baissière avec un recul de 3,8% à 72,01 milliards de riyals. Les machines et équipements dominent toujours le tableau avec 25,7% des achats et une progression annuelle de 6,9%. En revanche, les équipements de transport accusent une forte baisse de 21,6%, ne représentant plus que 15,3% du total. La Chine domine également le classement des fournisseurs avec 17,58 milliards de riyals de livraisons en octobre, devançant largement les États-Unis (5,69 milliards) et les Émirats arabes unis (4,34 milliards).



## AFRIQUE SUBSAHARIENNE

# Elle capte 12% des flux mondiaux d'investissement d'impact

En Afrique subsaharienne, les portefeuilles des investisseurs d'impact ciblent principalement les secteurs de l'agriculture, de la finance, de l'énergie, de la santé et de la technologie. Entre 2017 et 2022, ils ont enregistré une croissance annuelle de 14,2%.

L'Afrique subsaharienne capte 12% des flux des investissements d'impact à l'échelle mondiale, selon un rapport publié le 7 juin 2024 par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI). Intitulé « L'investissement d'impact en Afrique : enseignements d'une cartographie du secteur », le rapport précise que ce taux est supérieur à la part infime des investissements directs étrangers (IDE) que reçoivent les pays situés au sud du Sahara (3%). Les flux des investissements d'impact attirés par la région en 2022 sont estimés à 2,51 milliards de dollars sur un total de 20,57 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Ces flux restent cependant relativement limités par rapport à ceux des IDE (70,15 milliards de dollars en 2021) et de l'aide publique au développement (53,97 milliards de dollars en 2021). Partant des niveaux les plus bas, l'investissement d'impact a connu un taux de croissance annuel moyen d'environ 18% à l'échelle mondiale entre 2017 et 2022. Ce taux varie entre les régions du monde. Il se situe à 14,2% en moyenne par an en Afrique subsaharienne, contre 53,4% aux Etats-Unis et au Canada, 33,3% en Europe et -0,44% dans la région Moyen-Orient & Afrique du Nord. Le rapport précise d'autre part qu'il n'existe pas une définition unanime de l'investissement d'impact dans la littérature, tout en notant que ce type d'investissement repose sur

deux concepts clés : l'intentionnalité et l'additionnalité. Tout d'abord, il doit y avoir une intention de générer un impact social, environnemental et économique positif avant que le capital ne soit alloué, tout en recherchant une viabilité financière, c'est-à-dire des rendements financiers attendus allant de très concessionnels à supérieurs à ceux du marché. Deuxième principe fondamental de l'investissement d'impact, l'additionnalité est définie comme « la réalisation d'un investissement qui n'aurait pas eu lieu en l'absence de l'intervention de l'investisseur d'impact ». Ce principe ne se limite pas à l'additionnalité financière. La présence d'investisseurs d'impact devrait accroître le contenu de l'investissement en matière de développement en attirant l'attention sur ses effets. Les concepts de l'intentionnalité et de l'additionnalité distinguent les investisseurs d'impact des autres investisseurs qui cherchent les rendements financiers, même s'ils peuvent aussi avoir des impacts positifs et d'excellentes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Fondation de droit français ayant pour mission d'influencer le débat international sur le développement en s'appuyant sur les résultats de la recherche, la FERDI a identifié 255 investisseurs d'impact actifs en Afrique qui répondent à toutes les caractéristiques de cette industrie récente sur le continent. Ces inves-

teurs d'impact disposent d'environ 25 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

**Les investisseurs locaux restent minoritaires**

Les fonds qui disposent des montants réels les plus élevés ont été créés durant « les années de l'exubérance » de l'industrie de l'investissement d'impact en Afrique (2002-2018). La création des fonds d'investissements d'impact a été, en effet, stoppée ou largement ralentie par la pandémie de Covid-19. La plupart des fonds opérant en Afrique ne sont pas originaires du continent. Les investisseurs locaux ne représentent que 16% du total des actifs sous gestion. Sur un autre plan, les portefeuilles des investisseurs d'impact sont concentrés dans une poignée de pays de la région subsaharienne. L'analyse de ces portefeuilles montre que la majorité des entreprises ciblées par les investisseurs d'impact sont situées au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya. Les fonds d'impact de taille moyenne (entre 1 million et 250 millions de dollars d'actifs sous gestion) représentent plus de 50% du total des fonds répertoriés. Les 18 mégafonds recensés (plus d'un milliard de dollars d'actifs sous gestion) ne représentent que 7,1% du nombre global des véhicules d'investissement d'impact opérant dans la région, mais accaparent plus de 80% du total des actifs sous gestion.

## GUINÉE ÉQUATORIALE Chevron s'engage dans de nouveaux deals pétroliers

En février 2022, des informations faisant état de l'intention de la compagnie pétrolière américaine Chevron de se délester de certains de ses actifs pétroliers et gaziers en Guinée équatoriale ont été annoncées.

La Chambre africaine de l'Énergie (AEC) a annoncé vendredi 21 juin, la signature par la société pétrogazière Chevron, l'entreprise publique du pétrole GEPetrol et le ministère équato-guinéen du Pétrole, de deux contrats de partage de production (PSC) concernant les blocs EG-06 et EG-11, situés dans les eaux territoriales de la Guinée équatoriale. L'entreprise, dont des plans de réduction des financements dans le secteur pétrolier du pays, ont été évoqués il y a environ deux ans, réalise ainsi un investissement de l'ordre de 2 milliards de dollars destiné à l'exploration et à la production d'hydrocarbures dans le cadre de sa collaboration avec GEPetrol.

Selon Antonio Uburu Ondo, le ministre des Mines et des Hydrocarbures de la Guinée équatoriale, « La signature de ces contrats de partage de production entre Chevron, GEPetrol et le ministère, marque une étape importante dans les efforts continus pour revitaliser le segment en amont ». Depuis quelques années, la Guinée équatoriale, comme plusieurs autres pays pétroliers, fait face à une baisse de sa production d'or noir. En cause, l'arrivée à maturité de ses principaux champs pétroliers producteurs.

## ILE MAURICE

## Mauritius Telecom lance sa 5G à l'échelle nationale

Mauritius Telecom a reçu la licence d'exploitation et les fréquences pour la 5G en juin 2021. En juillet de la même année, la société a déployé l'ultra haut débit dans cinq zones spécifiques du pays. En avril 2024, il a étendu le service à Rodrigues. Mauritius Telecom (MT), l'opérateur de télécommunications public de l'île Maurice, a annoncé le mardi 18 juin l'extension de son réseau 5G à l'échelle nationale. Tous les clients de l'opérateur historique peuvent

désormais profiter de vitesses de téléchargement exceptionnelles allant jusqu'à 1 Gb/s, de la latence améliorée et de la connectivité fluide que promet la société. « Cette technologie rendra possible l'essor d'innovations révolutionnaires telles que la réalité augmentée et virtuelle et l'Internet des objets (IoT). Elle promet également de révolutionner les secteurs tels que le transport, la production, la santé ou encore le sport », a déclaré MT dans un communiqué.

C'est en juillet 2021 que MT a introduit la 5G à Maurice, un mois après avoir obtenu une licence d'exploitation et des fréquences auprès de l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ICTA). La technologie mobile de cinquième génération de l'opérateur historique était alors disponible dans cinq zones spécifiques du pays. En avril 2024, l'entreprise publique a lancé l'ultra haut débit à Rodrigues. Le déploiement national de la 5G de Mauritius Telecom devrait contribuer

à démocratiser le service sur le marché télécoms mauricien. Cela devrait également permettre de renforcer la concurrence en particulier sur le segment de la 5G où sont également présents les concurrents de MT, Emtel et MTML (Chili). Fin 2022, la société revendiquait 1,05 million de clients alors que les dernières statistiques officielles font état de 1,97 million pour l'ensemble du pays.

## LIBERIA

## 10 millions \$ du Fonds africain de développement pour un projet de nutrition

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement a approuvé un financement supplémentaire de dix millions de dollars américains provenant du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) afin de mettre en œuvre les activités et accroître l'impact du Projet de développement des petites exploitations agricoles en vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Liberia. Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté des populations rurales ciblées au Liberia en augmentant la production agricole et la producti-

tivité des petits exploitants (en mettant l'accent sur les cultures vivrières telles que le riz, le manioc et les légumes). Il vise aussi à améliorer la valeur ajoutée, l'accès au marché et les revenus des petits exploitants et à renforcer les capacités des institutions gouvernementales, des exploitants agricoles et des organisations des producteurs. Le Liberia a été affecté par l'augmentation des prix des intrants agricoles importés. La hausse des coûts de l'énergie et les répercussions persistantes des multiples chocs ont également déstabilisé le secteur des engrais. La hausse des prix des engrais entraîne une escalade des prix des denrées alimentaires,

ce qui oblige les pays tributaires des importations de denrées alimentaires, comme le Liberia, à maximiser leurs efforts pour stimuler la production alimentaire locale afin d'éviter des répercussions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le premier financement du projet a été approuvé en juin 2021. Ses résultats visent à augmenter la productivité du riz à 3,5 tonnes par hectare et du manioc à 25 tonnes par hectare. Le financement supplémentaire ciblera environ 18 260 ménages en plus des 11 740 ménages et 15 000 étudiants déjà existants dans le cadre du programme d'activités d'alimentation sco-

laire à base de produits locaux. Ce projet renforcera également la production et l'intensification durables des cultures en facilitant la production de semences mères, de semences de base et de semences certifiées pour les agriculteurs qui cultivent 7 000 hectares de terre. Il soutiendra la création de valeur ajoutée et mettra les agriculteurs et les transformateurs en relation avec les marchés grâce à l'établissement de six installations post-récolte pour la transformation primaire du manioc et du riz, soutenus par quatre centres d'agrégation situés à proximité des centres de transformation.

## POINT-MARCHÉS

# L'Europe attendue sans direction, séance sans heurts en vue

Les principales Bourses européennes sont attendues incertaines à l'ouverture d'une séance sans indicateurs lundi.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en progression de 0,03% pour le CAC 40 parisien, contre un repli de 0,13% pour le FTSE à Londres, une poussée de 0,04% pour le Dax à Francfort et une baisse de 0,04% pour l'EuroStoxx 50.

Les variations sur les marchés européens devraient demeurer modérées, dans un contexte de faible liquidité et alors qu'aucun nouvel élément, économique ou politique, n'est attendu ce jour.

Il s'agira de la dernière séance complète de l'année 2024, la séance de mardi étant écourtée à l'occasion de la saint-Sylvestre. Les indicateurs PMI manufacturiers définitifs, jeudi, ainsi que l'indicateur ISM manufacturier aux États-Unis vendredi,

contribueront à animer les échanges en fin de semaine.

## A Wall Street

La Bourse de New York a fini en baisse vendredi avec les valeurs technologiques, insuffisante toutefois pour effacer une semaine de rebond malgré les faibles volumes d'échanges liés aux fêtes de fin d'année.

L'indice Dow Jones a perdu 0,77%, ou 333,59 points, à 42.992,21 points.

Le S&P-500, plus large, a cédé 66,75 points, soit 1,11%, à 5.970,84 points.

Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 298,33 points (-1,49%) à 19.722,031 points.

Tesla a cédé 4,95% vendredi tandis qu'Ap-

ple, Amazon, Microsoft ou encore Nvidia ont perdu entre 1,32% et 2,09%, la fin d'année étant en outre propice aux prises de bénéfices. Tesla a bondi de près de 74% et Nvidia de 178% depuis le début de l'année.

## En Asie

La Bourse japonaise a reculé sur des prises de profits. Les marchés seront clos à Tokyo à partir de mardi et ne réouvriront que le 6 janvier. L'indice Nikkei a perdu 0,96% à 39.894,54 points. Le Topix, plus large, a cédé 0,6% à 2.784,92 points.

Advantest a perdu 2,5%.

Les marchés chinois hésitent dans un contexte pauvre en données. L'indice hongkongais Hang Seng progresse de 0,02%, le SSE Composite de Shanghai se renforce de 0,28%, le CSI 300 inscrit une hausse de 0,55%.

## Taux

Les rendements varient peu en l'absence d'indicateurs. Le rendement du Treasury à

dix ans est stable à 4,6112%, tandis que le rendement du titre à deux ans abandonne 1,2 pb à 4,3138%.

## Changes

Les cambistes restent attentistes, aucun élément susceptible de faire varier les changes n'étant attendu dans les prochains jours. En Asie, le yen décline de 0,04% à 157,88 yens pour un dollar, le dollar australien se hisse de 0,47% à 0,6244 dollar.

Le dollar recule de 0,02% face à un panier de devises de référence, l'euro se hisse de 0,02% à 1,0429 dollar, et la livre sterling se raffermi de 0,05% à 1,2585 dollar.

## Pétrole

Le baril progresse, les investisseurs se positionnant pour la publication de l'indice ISM manufacturier aux États-Unis vendredi, ainsi que pour l'indicateur PMI manufacturier chinois, attendu mardi.

Le Brent progresse de 0,15% à 74,28 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) se renchérit de 0,06% à 70,64 dollars.

## L'Europe recule à l'entame de la dernière séance complète de l'année

Les principales Bourses européennes reculent lundi à l'ouverture d'une séance pauvre en catalyseurs. À Paris, le CAC 40 se replie de 0,29% à 7.334,09 points vers 08h02 GMT. Le Dax à Francfort recule de 0,5%, tandis que le FTSE à Londres perd 0,36%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 décline de 0,38%, l'EuroStoxx 50 recule de 0,38% et le Stoxx 600 de 0,34%.

La séance de lundi sera la dernière séance complète de l'année 2024, celle de mardi étant écourtée à l'occasion de la Saint-Sylvestre. Les indicateurs PMI de jeudi et l'indicateur ISM manufacturier vendredi aux États-Unis animeront les échanges en fin de semaine. D'ici là, la liquidité devrait demeurer évasive, la plupart des opérateurs étant absents pour les fêtes de fin d'année.

## La Bourse de Paris attendue sans impulsion avant le congé du Nouvel an

Pour sa dernière journée entière de 2024, la Bourse de Paris est attendue en légère baisse à l'ouverture lundi, pour une séance au cours de laquelle les échanges devraient être limités. Les contrats d'avant séance sur le CAC 40 s'émettaient de 0,43%, une quarantaine de minutes avant l'ouverture. Vendredi, l'indice vedette de la Bourse de Paris a gagné 1,00% à 7.355,37 points. Sur l'ensemble de la semaine entrecoupée par les congés de Noël, l'indice parisien a repris 1,11%. Mais un vent de morosité venu de Wall Street, où les principaux indices américains ont terminé à la baisse vendredi, semble atteindre Paris et l'Europe.

«Le marché boursier parisien reste très hésitant en cette fin d'année, où il n'y a finalement rien à attendre», estime Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM. Et pour cause, les incertitudes sont grandes en cette fin d'année 2024 pour les investisseurs qui se montrent prudents, attendant notamment avec impatience l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche le 20

janvier et ses premiers choix politiques. Droits de douanes ou encore politiques migratoires, ces différentes orientations pourront jouer sur l'inflation, une donnée suivie par les marchés.

Sur un terrain purement tricolore, les investisseurs attendent aussi que soit trouvé un budget pour 2025, source d'instabilité depuis plusieurs semaines. Prêt aux «compromis», le nouveau ministre de l'Économie Éric Lombard va tenter de procéder «par le dialogue» en invitant tous les partis représentés au Parlement à venir discuter de la préparation du budget à Bercy, a-t-il annoncé dimanche dans la presse. Ainsi, par attente mais aussi en raison de la période des fêtes et des congés associés, les échanges seront peu nombreux sur les marchés lundi. Ce faible volume de transactions peut exagérer les mouvements et entraîner une plus grande volatilité. Cette séance est la dernière complète de 2024, année de sous-performance pour la Bourse de Paris. La place parisienne sera de nouveau close mardi après-midi et mercredi, pour le Nouvel an.

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 30 Décembre 2024 Valeur : 02 Janvier 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		135.5604	135.5754
1	EUR	EURO		141.1997	141.2425
1	GBP	POUND STERLING		170.5591	170.5780
100	JPY	JAPANESE YEN		85.8684	85.8833
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5714	18.5738
1	CHF	SWISS FRANC		150.3220	150.3553
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.1392	94.1692
1	DKK	DANISH KRONE		18.9492	18.9534
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.3274	12.3315
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		11.9297	11.9456
1	AED	UAE DIRHAM		36.9063	36.9114
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.0917	36.1149
1	KWD	KUWAITI DINAR		439.8456	440.1799
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.2793	42.7042
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.4405	13.4419
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.5166	27.6577
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.4061	3.4167
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.7908	176.7908

## MARCHÉ EN ASIE

## Tokyo conclut sa dernière séance de l'année en légère baisse

La bourse de Tokyo a conclu lundi l'année 2024 sur une légère baisse, après une fin de semaine dernière nettement plus agitée en raison d'un yen cherchant à reprendre son souffle après avoir plongé. L'indice vedette Nikkei a terminé l'année 2024 sur un recul de 0,96% à 39.894,54 points à 06h45 GMT, tandis que l'indice élargi Topix a fléchi de 0,60% à 2784,92 points.

Les marchés nippons vivaient leur dernier jour d'activité en 2024, avant une longue pause pour la plupart des entreprises autour du jour de l'An. Rendez-vous est donné pour la réouverture le lundi 6 janvier. Après une semaine passée dense pour le yen qui a d'abord plongé avant de se reprendre, la monnaie japonaise a légèrement faibli face au dollar, à 157,82 (07h00 GMT) contre 157,69

vendredi à la clôture. Jeudi soir, la monnaie nippone était tombée à son plus bas niveau depuis la mi-juillet, à quelque 158 yens pour un dollar. La devise nippone s'était même enfoncée face au billet vert durant quatre séances consécutives, pénalisée par des volumes d'échanges réduits en cette période de fêtes de fin d'année et par les interrogations sur la politique monétaire. Le gouverneur de la

Banque du Japon (BoJ), Kazuo Ueda, avait évoqué la semaine précédente une pause prolongée dans les resserrements de politique monétaire de l'institution, face aux incertitudes économiques internes et internationales, ce qui avait déjà fait chuter la devise nippone. Face à l'euro, le yen était stable à 164,59 (164,60 vendredi) en fin de séance. Au lendemain de la catastrophe aérienne

sans précédent en Corée du Sud, qui a fait 179 morts, les compagnies aériennes japonaises ont vécu une journée plutôt calme, Japan Airlines perdant -0,77% (à 06h30 GMT) et ANA (-0,33%). Le marché du pétrole restait pour sa part atone: vers 07h00 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,07% à 70,53 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,08% à 74,09 dollars.

## THAÏLANDE

# Relance du projet d'un pont pharaonique entre deux mers

*Idee de longue date, n'ayant, jusqu'ici, pas fait consensus, la construction d'un pont reliant l'océan Indien au golfe de Thaïlande est de nouveau envisagée par le gouvernement de SretthaThavisin.*



C'est le projet phare du gouvernement thaïlandais de SretthaThavisin, en place depuis août 2023 : relier l'océan Indien au golfe de Thaïlande grâce à un double pont terrestre (routier et rail) traversant l'isthme de Kra, la mince et longue « patte » sud-ouest de la Thaïlande, entre la Birmanie et la péninsule malaise. Le coût est estimé à 25 milliards d'euros, avec 2030 pour horizon de complétion. Pour ce faire, des ports en eau profonde seraient aménagés à Ranong, sur sa côte ouest, et à Chumphon, sur la côte orientale. Les conteneurs y seraient déchargés, puis transférés sur des camions ou des trains sur 90 kilomètres avant de subir l'opération inverse sur l'autre rive. Une loi, dite « du couloir économique sud » doit être proposée

au dernier trimestre 2024 pour entériner le projet.

L'idée n'est pas nouvelle : il s'agit d'un serpent de mer de l'histoire de la Thaïlande, vieux de plus d'un siècle, qui a toujours échoué à faire consensus. Il a été ressuscité dans les années 2010, quand la Chine a commencé à s'y intéresser – une société chinoise signant même en 2015 un protocole d'accord avec une société montée par des partisans thaïlandais du projet, mais sans l'aval d'aucun des gouvernements.

#### Quête d'investisseurs

En 2020, le gouvernement issu de la junte militaire lança l'idée de pont terrestre au motif qu'un canal était politiquement inac-

ceptable – car il « sépare » symboliquement le Sud thaïlandais d'ethnie malaise, en proie à une rébellion autonomiste au long cours, et le reste du territoire. L'actuel gouvernement, pro-business, l'a repris à son compte et multiplie les tournées à l'étranger en quête d'investisseurs : la dernière en date, le 10 mai, a vu le ministre des transports thaïlandais exposer les mérites du land bridge à une trentaine de groupes publics chinois à Pékin.

La viabilité économique du mégaprojet reste discutable : le pont ferait économiser entre deux et cinq jours de navigation aux navires qui ensuite remontent vers l'Asie du Nord-Est, selon les experts du gouvernement. Mais d'autres estiment que le coût et le temps nécessaire au double transbordement minimisent, voire annulent tout avantage – sauf en cas de congestion majeure dans le détroit de Malacca. C'est là qu'entre en compte le facteur chinois : le land bridge fournit une solution supplémentaire à son « dilemme de Malacca », la crainte de voir le détroit bloqué au niveau de Singapour par les Américains en cas de guerre à Taïwan. C'est même la motivation première des « routes de la soie », le grand projet du président Xi Jinping : aménager des voies terrestres et maritimes alternatives, pour les marchandises et l'énergie, via la Russie et l'Asie centrale (vers l'Europe), la Birmanie (vers l'océan Indien et l'Asie de l'Est) et le reste de l'Asie du Sud-Est.

#### TRANSPORTS

## Les prix ont bondi

Les tarifs facturés aux industriels et à la grande distribution pour acheminer leurs marchandises – normalement moins élevés à cette période de l'année – ont bondi.

Le prix moyen reflété par l'indice composite (World Container Index) du cabinet britannique Drewry est passé de 1 400 dollars (1 310 euros) fin novembre 2023 à 4 801 dollars, le 13 juin. Sur cer-

tains services entre les ports chinois et européens ou américains, ils s'élevèrent même à 6 000 ou 7 000 dollars. Le pic de 10 000 dollars de cet indice, atteint en septembre 2021, pourrait l'être de nou-

veau sur des lignes Asie-Europe du Nord, prévient l'agence Bloomberg. Les taux moyens sont en tout cas bien supérieurs (+ 238 %) à ceux de 2019, avant la crise sanitaire.

#### APPLE

## L'UE estime que l'App Store viole ses règles de concurrence

L'App Store avait été lancé le 11 juillet 2008 en même temps que l'iPhone 3G, livré avec la boutique d'applications par défaut. «Les règles de l'App Store enfreignent le règlement sur les marchés numériques (DMA)» a estimé Bruxelles, dans un «avis préliminaire» transmis à Apple. La Commission européenne a ouvert la voie lundi à de lourdes sanctions financières contre Apple en estimant, à titre préliminaire, que sa boutique d'applications App Store ne respectait pas les règles de concurrence de l'UE. Bruxelles a par ailleurs annoncé ce lundi ouvrir une autre enquête contre le géant américain.

Les règles de l'App Store enfreignent le règlement sur les marchés numériques (DMA) car elles empêchent les développeurs d'applications d'orienter les consommateurs vers des canaux de

distribution alternatifs pour des offres et du contenu», a estimé Bruxelles, dans un «avis préliminaire» transmis au géant américain.

«Nous sommes déterminés à utiliser la boîte à outils claire et efficace du DMA pour mettre rapidement un terme à une saga qui dure déjà depuis de trop nombreuses années», a déclaré le commissaire européen au Numérique, Thierry Breton.

«Le nouveau slogan d'Apple devrait être 'agir différemment'. Depuis trop longtemps, le géant de la tech évince les entreprises innovantes et prive les consommateurs de nouvelles possibilités», a-t-il estimé.

«Au cours des derniers mois, Apple a apporté un certain nombre de modifications pour se conformer à la DMA en réponse aux retours des développeurs et de la Commission euro-

péenne. Nous sommes convaincus que notre plan est conforme à la loi», a répliqué le groupe américain. « Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à écouter la Commission européenne et à dialoguer avec elle».

#### Décision finale d'ici mars 2025

Cet avis constitue une première dans le cadre des nouvelles règles de concurrence introduites par le DMA et devenues contraignantes depuis le 7 mars. Elle fait suite à l'ouverture d'une enquête le 25 mars. Apple a désormais la possibilité d'exercer ses droits à la défense en ayant accès au dossier. Le groupe pourra répondre par écrit aux conclusions préliminaires.

Si celles-ci étaient confirmées, la Commission adopterait une décision définitive de non-conformité d'ici à fin

mars 2025. Apple pourrait alors écoper d'une amende pouvant atteindre 10% de son chiffre d'affaires mondial, et même ultérieurement jusqu'à 20% en cas d'infraction répétée. Le géant californien avait engrangé un chiffre d'affaires de 383 milliards de dollars lors de son exercice annuel achevé fin septembre 2023.

En vertu du DMA, «les entreprises distribuant leurs applications via l'App Store d'Apple doivent pouvoir, gratuitement, informer leurs clients des possibilités d'achat alternatives moins chères, pouvoir les diriger vers ces offres et leur permettre d'effectuer des achats», a expliqué la Commission. Bruxelles estime que ce n'est aujourd'hui pas le cas, en raison des conditions commerciales imposées par Apple aux développeurs d'applications.

#### MATIÈRES PREMIÈRES

### « Café et cacao, même chaos »

Aléas climatiques, surcoût du fret, inflation... Les cours de l'arabica comme du robusta connaissent des envolées, au grand dam des torréfacteurs, dont les marges sont sous pression et qui naviguent à vue.

« Nous traversons une période de fortes turbulences. » Ce constat n'est pas celui d'un pilote de Boeing pris dans un terrible looping, mais bien celui de Giuseppe Lavazza, président du torréfacteur italien qui porte son nom, confronté à une série d'aléas. Secouée comme jamais, la tasse de café ne sait plus sur quelle soucoupe danser. Et à la fin, elle se casse ?

« La situation est incroyable », ajoute le patron de l'entreprise familiale turinoise. Tout a commencé par la crise liée à la pandémie de Covid-19. Soudain, bars, hôtels, restaurants ont fermé, et les percolateurs ont perdu toute ardeur, au grand dam des torréfacteurs. Puis, alors qu'ils sortaient de leur torpeur, une vague de gelée s'est abattue, au Brésil, sur les caféiers. De quoi enflammer les marchés. Le cours de l'arabica, la variété la plus prisée, atteignait, fin 2021, des sommets.

C'est alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie provoquait une nouvelle vague d'inflation, faisant tanguer le café. Avant que le robusta, d'ordinaire moins coté, surtout utilisé pour le café instantané, entre à son tour dans la danse endiablée des cours haussiers. Et que l'arabica lui emboîte le pas.

Coups de chaleur et cochenilles. Résultat, en 2024, le marché du café est en surchauffe avérée. « Le prix de l'arabica a bondi de 75 % par rapport à 2023. Surtout, celui du robusta a progressé de 200 % en deux ans », précise M. Lavazza. Pour expliquer cette envolée du robusta, d'aucuns évoquent la moindre récolte attendue en novembre, au Vietnam. Dans ce pays, premier producteur mondial de cette variété de grain, les caféiers ont subi sécheresse, coups de chaleur et cochenilles.



## Nissan va-t-elle disparaître ?

Suite à l'affaiblissement de son alliance avec Renault, Nissan serait en grandes difficultés. Pire, le constructeur japonais pourrait carrément mettre la clé sous la porte ! Selon un cadre de Nissan qui se serait confié au Financial Times, Nissan traverse une crise majeure, qualifiée de « mode d'urgence », et cherche un investisseur principal pour assurer sa survie dans les 12 à 14 mois à venir. La marque japonaise a lancé un plan drastique incluant la suppression de 9000 emplois, une réduction de 20 % de sa capacité mondiale, la vente de parts dans Mitsubishi et le report de nouveaux modèles.

### Honda en sauveur ?

Il est vrai que le constructeur japonais ne peut plus réellement compter sur son partenaire historique français. En effet, Renault diminue sa participation dans Nissan, passant de 46 à 40 %, tandis que Honda finalise un accord pour codévelopper des véhicules électriques avec Nissan. Selon des sources internes, Honda pourrait devenir l'investisseur clé ou acquérir directement les parts de Renault, une possibilité évoquée comme une prise de contrôle déguisée par Carlos Ghosn, ancien PDG de Nissan. Avec cette collaboration, Nissan espère générer rapidement des liquidités au Japon et aux États-Unis, mais sa situation demeure critique. L'avenir du constructeur dépendra de ses prochaines décisions stratégiques pour sortir de cette position précaire.

### Quel avenir en Europe ?

Sur le marché européen, Nissan s'appuie principalement sur les ventes du Qashqai et du Juke mais pourrait relancer la petite Micra avec une motorisation 100 % électrique, reprenant la base technique de la future Renault Twingo électrique. Ce nouveau modèle pourrait donc être repoussé, voire annulé au profit d'une synergie avec Honda. Or, une petite électrique serait essentielle pour la marque sur le marché européen où le SUV électrique Ariya, en dépit de qualités évidentes, ne parvient pas faire décoller ses ventes.

# Volkswagen ID.Buzz LWB

L'ID.Buzz a gagné quelques centimètres et une troisième rangée de sièges. Cela fait-il de cette version LWB une alternative valable au Multivan ?

L'ID.Buzz n'a pas encore réussi à séduire. Trop cher. Mais aussi pas assez pratique. En d'autres termes : il lui manquait une variante à sept places. Une lacune surprenante lorsque l'on sait qu'il s'agit d'une des raisons principales justifiant d'investir dans une alternative électrique au Multivan. N'est-ce pas ? Une lacune que Volkswagen vient de combler avec l'ID.Buzz LWB.

Une variante allongée qui bénéficie simultanément d'un nouveau pack de batteries et se voit ouvrir les portes du marché américain. Ainsi, le van VW fait enfin son retour tant attendu aux États-Unis (et au Canada) où les hippies invétérés attendent depuis plus de 20 ans un successeur au défunt T4.

### Concept ID.Buzz LWB

Avec 25 centimètres d'écart supplémentaire entre les roues avant et arrière, l'ID.Buzz mesure désormais 4,96 m de long dans cette itération LWB. Un exercice d'étirement qui profite principalement à l'espace dévolu aux cellules du pack de batteries et aux passagers. Commençons par ces derniers : il y a maintenant de la place pour une troisième rangée de sièges à l'arrière, ce qui permet à l'ID.Buzz - enfin ! - d'offrir une configuration à sept places. Si vous disposez de ce nombre de sièges, c'est que vous avez opté pour la banquette trois places de la deuxième rangée. Une option standard que vous pouvez cependant convertir gratuitement en configuration 2+2+2. Avec un accoudoir supplémentaire pour les sièges individuels de type captain chairs qui remplacent alors les sièges arrière.

Si vous optez pour la variante à six places, vous devez vous demander s'il est encore utile d'opter pour la version LWB, sachant que le "petit" ID.Buzz (comprenez "à empattement court") est désormais également disponible en version six places. Le coffre s'avère alors plus petit, et il faut aussi se passer des portes coulissantes plus longues de 19 cm et de leurs vitres latérales coulissantes ou encore du gigantesque toit panoramique de 1,5 m<sup>2</sup> à assombrissement électrochrome.

Revenons-en au coffre. Dans le LWB, on peut y faire asseoir une bande d'adultes sans problème. Sans qu'il ne leur soit nécessaire de devenir contorsionniste. En effet, la deuxième rangée coulisse particulièrement loin vers l'avant, ce qui rend l'accès au coffre étonnamment facile. Même si vous devez faire un compromis sur la banquette arrière - lire : la glisser un peu plus vers l'avant - il reste toujours suffisamment d'espace pour la tête et les jambes. On ne peut pas en dire autant de la capacité de chargement. Lorsque toutes les places sont utilisées, il ne reste plus que 306 l. Si vous rabattez la troisième rangée, ce volume de rangement passe à 1340 l, ce qui s'avère déjà très généreux. Si vous souhaitez également pouvoir combiner ce coffre à un plancher plat - sans enlever la rangée arrière - vous devez laisser la tablette à l'arrière (si elle est fournie). Ce qui est pratique, c'est que vous pouvez glisser votre câble de recharge en dessous, idéalement dans les bacs de récupération que VW a prévus à cet effet.

Si tout n'entre pas dans votre ID.Buzz, sachez que vous pouvez tracter jusqu'à une tonne grâce à l'attache-remorque escamo-



table. Une perche tendue qui nous amène sans transition au talon d'Achille de cet ID.Buzz LWB. Avec un poids à vide de 2,7 T, vous pouvez encore charger 600 kg avant que cette Volkswagen n'atteigne ses limites. Si nous revenons aux adultes de tout à l'heure, ils ne devraient pas être du genre costaud...

### Conduite ID.Buzz LWB

Un poids à vide élevé que la VW doit à sa plus grande batterie. Grâce à son empattement étiré, un module supplémentaire vient compléter le pack. Cela porte la capacité utile à 86 kWh (contre 79 kWh pour l'ID.Buzz "normal"). Selon la norme WLTP, l'autonomie devrait atteindre 473 km. Une distance que vous devriez également parcourir plus facilement. En effet, les ID.Buzz - aussi bien la version LWB que la "normale" - reprennent le moteur électrique Bosch APP 550, plus efficace, que VW a récemment présenté dans l'ID.7 (et qui, entre-temps, a trouvé place également entre les roues arrière des ID.3, ID.4 et ID.5). Une fois la batterie vide, vous pouvez la recharger sur courant continu jusqu'à une puissance de 200 kW (contre 185 kW pour la batterie de 79 kWh). En courant alternatif, la puissance est toujours de 11 kW (triphase). Avec 286 ch et 560 Nm, vous disposez également d'une puissance majorée sous le pied droit. En effet, jusqu'à récemment, cette puissance n'était « que » de 204 ch et 310 Nm. Cela permet non seulement au ID.Buzz LWB d'atteindre plus facilement les 100 km/h (7,9 s), mais aussi de mainte-

nir cette accélération plus longtemps (la vitesse maximale est désormais de 160 km/h au lieu de 145 km/h). Cela n'a pas beaucoup d'importance. Bien que ce pachyderme prenne les virages en douceur grâce à son centre de gravité bas, on se rend compte assez vite que pour davantage de dynamisme, il faut aller voir ailleurs dans le catalogue VW. Le mode piano s'impose donc comme modus operandi le plus approprié. À plus forte raison avec les jantes de base. En effet, l'ID.Buzz chausse des pneus à flancs plutôt hauts. Un défaut qui ne peut être corrigé que par une jante un peu plus grande et donc moins confortable.

### Verdict ID.Buzz LWB

L'empattement plus long - et l'option sept places qui l'accompagne - a certes fait de l'ID.Buzz LWB un véritable fourgon. Ce qui a également donné un bon coup de pouce à notre sympathie à son égard. Des lunettes roses que vous pourrez certainement utiliser lorsque le vendeur vous mettra la facture finale sous le nez. En effet, Volkswagen réclame un minimum de 61.710 € pour cette rangée supplémentaire. Soit 5.808 € de plus qu'un ID.Buzz « court » de même puissance. Un montant qui non seulement atteint sans peine quelques milliers d'euros supplémentaires si vous vous laissez tenter par les différentes options (notre modèle d'essai a même franchi la barre des 86.000 €), mais qui s'accompagne aussi de beaucoup de plastiques durs. Ou comment mettre un prix sur le mythe Flower Power...

# Le rachat de Run:ai par Nvidia validé en Europe, pas en Chine

La Commission européenne a validé le 20 décembre le rachat de la start-up Run:ai par Nvidia. Mais l'acquisition de ce fournisseur de logiciels d'orchestration et d'optimisation des charges de travail IA sur les GPU reste à l'étude dans d'autres pays dont la Chine.

La Commission européenne a donc donné son accord vendredi 20 décembre au projet de rachat par Nvidia de l'entreprise israélienne Run:ai Labs, spécialisée dans les logiciels d'orchestration et d'optimisation des charges de travail IA sur les accélérateurs. « Nvidia étant l'un des principaux producteurs de matériel clé pour les applications d'IA utilisées dans l'UE et au-delà, il était important de vérifier soigneusement si l'acquisition de la start-up Run:ai pouvait avoir une incidence négative sur la concurrence dans des marchés critiques essentiels pour la compétitivité future », a déclaré Teresa Ribera, vice-présidente exécutive de la Commission chargée de la concurrence. « Notre enquête de marché nous a confirmé que d'autres options logicielles compatibles avec le matériel de Nvidia resteront disponibles. » L'acquisition, qui valoriserait Run:ai 700 M\$, a été annoncée



en avril. Six mois plus tard, l'exécutif bruxellois a accepté une demande d'enquête de l'autorité italienne de surveillance de la concurrence, qui craignait que l'opération présente des risques réels pour la concurrence. Il a entamé son

enquête à la mi-novembre. Il a constaté que, malgré la position dominante de Nvidia sur le marché mondial des GPU discrets utilisés dans les datacenters, elle n'a aucun intérêt à limiter la compatibilité de ses GPU avec les logiciels d'or-

chestration produits par des rivaux de Run:ai. De plus, la Commission estime que la part de marché de Run:ai est, en tout état de cause, trop faible pour être significative aujourd'hui, et que les clients en quête de ce genre de logiciel

disposent de suffisamment d'alternatives.

## Tout n'est pas encore gagné pour Nvidia

Mais Nvidia n'est peut-être pas encore sortie d'affaire. Les autorités de la concurrence d'autres marchés examinent de près la stratégie d'acquisition de l'entreprise et, au début du mois, l'Administration d'État pour la régulation du marché (State Administration for Market Regulation, SAMR) de Chine a demandé un examen approfondi de l'acquisition de Mellanox Technologies, une autre entreprise israélienne, réalisée il y a cinq ans par l'entreprise. Nvidia a acheté cette start-up en 2019, devançant Intel et acceptant certaines conditions pour que l'accord soit validé par les régulateurs chinois. Dans une déclaration du 9 décembre, le régulateur chinois a annoncé qu'il procédait à une autre enquête pour s'assurer que ces conditions restrictives supplémentaires n'avaient pas fait l'objet d'une violation ultérieure.

## VOL DE DONNÉES PAR LE GROUPE SPACE BEARS

### Atos mène l'enquête

Après un message sur un forum revendiquant la compromission d'une base de données d'Atos, la SSII a communiqué ce week-end pour temporer. Elle indique mener activement des investigations sur cette potentielle fuite de données. L'année 2024 se termine sous tension pour Atos. La SSII a été obligée de communiquer après la publication par le groupe de ransomware Space Bears d'un ultimatum sur la publication d'une base de données compro-

mise de la société. La date limite de négociation est fixée au 7 janvier 2025. Le gang de cybercriminels ne donne pas plus de détails sur la base touchée. Habituellement, pour forcer les pourparlers, il fournit un échantillon des données dérobées pour prouver la véracité et l'étendu du vol. La réaction d'AtoS a été rapide avec un communiqué de presse diffusé le 29 décembre. Il indique « à ce stade, les premières analyses ne montrent aucun signe de compromission ou de rançon-

giciel affectant les systèmes Atos/Eviden dans aucun pays, et aucune demande de rançon n'a été reçue à ce jour ». La firme reste cependant prudente et son équipe de cybersécurité « investigate activement la situation ».

#### Space Bears, un spécialiste de la double extorsion

En mars 2023, Atos avait été touché par le groupe de ransomware Clop. Ce dernier s'était servi d'une vulnérabilité dans le logiciel de transfert de fichier,

MoveIT. La SSII avait minimisé cet exploit en soulignant qu'il avait touché des données (issues d'une sauvegarde de 2016) de Nimbox, société américaine rachetée en 2021. De son côté Space Bears est membre des groupes de ransomware à double extorsion au même titre que Arcus Media, AzzaSec, dan0n, Limpopo (alias SOCOTRA, FORMOSA, SEXi), LukaLocker et Shinra. Cette méthode consiste à demander un double paiement pour le déchiffrement des données et pour la non-di-

vulgation de celles-ci. Cette affaire intervient après une année 2024 compliquée pour Atos. En proie à un endettement important, sa reprise a fait l'objet d'une âpre bataille entre Daniel Kretinsky et David Layani. Ce dernier a remporté la manche avant finalement de jeter l'éponge. Le groupe s'est alors retourné vers ses créanciers pour trouver un accord sur sa restructuration financière. L'Etat de son côté a sanctuarisé les activités stratégiques et en particulier la partie HPC.

## Brèves

### Navire coupeur de câbles saisi.

Les autorités finlandaises ont saisi jeudi un navire transportant du pétrole russe dans la mer Baltique, soupçonné d'être à l'origine de la panne d'un câble électrique sous-marin reliant la Finlande et l'Estonie la veille, et d'avoir également endommagé ou rompu quatre lignes Internet. Deux câbles à fibre optique appartiennent à l'opérateur finlandais Elisa reliant la Finlande et l'Estonie, tandis qu'un troisième, appartenant à la société chinoise Citic, a aussi été endommagé, a déclaré l'agence finlandaise des transports et des communications Traficom. Un quatrième câble internet reliant la Finlande à l'Allemagne et appartenant au groupe finlandais Cinia aurait également été sectionné, selon l'agence. Les services douaniers finlandais ont

déclaré avoir saisi la cargaison du navire et que l'Eagle S appartenait vraisemblablement à la « flotte fantôme » de la Russie, composée de pétroliers vieillissants qui cherchent à échapper aux sanctions sur la vente de pétrole russe.

### Octave Klaba intéressé par InterCloud

Placé en redressement judiciaire le 12 novembre dernier, l'opérateur spécialisé dans l'interconnexion des applications cloud, cherche un repreneur. Selon L'Informé, Octave Klaba, fondateur et président d'OVHcloud, a déposé une offre de reprise en vue de son rachat, mais sa proposition n'apparaît pas pour l'instant comme étant la mieux-disante parmi les six déposées.

### Eni active le 5e supercalculateur le plus puissant

Le dernier système de calcul haute performance du fournisseur d'énergie italien HPC6 a été achevé et lancé en novembre 2024. Ce dernier renforce considérablement la capacité de calcul du Green Data Center du groupe à Ferrera Erbognone, dans la province de Pavie, en augmentant ses capacités de 70 à 606 millions de milliards d'opérations mathématiques par seconde, ce qui équivaut à une performance en pic de 606 PFlops. Une performance qui permet à ce système HPC de briguer la 5e place au classement mondial Top500 et celle de premier en Europe.

Mots fléchés

Commune normande (trois mots) Fantastique	Navire de guerre	Rapace Plancher surélevé	Devant Capone Calmant	Tas de pierres Allongé	Général sudiste	Échassiers				
									Trompé	
Grande ville algérienne	Affluent de la Dordogne			Titane Fade	H2O					
								Béryllium Rien à faire		
Petite sainte	Trace profonde Espion d'un roi				Véhicule urbain Possessif					
		Propice	Nattes							Situées chez le notaire
Aussitôt Soeur du père					Trompe	Colères anciennes				
			Chanteur français (Thomas) Argent							Rude
Comparable	Surface agricole	Capitale de la Norvège		Jaunisse	Pièce d'un bateau	Aires				
								Pronom Défense anti-aérienne		
Beaucoup Partie creuse du violon			Derrière			Après Importun				
		Naguère un peuple guerrier et nomade	Annonce à la belote Toucher doucement						Archives télévisuelles	Amplement
Brut	Auberge					Fleuve côtier		Pronom personnel Salutation angélique		
			Commune des Bouches-du-Rhône					Recueil d'anecdotes		
Rivière de Pologne	Pied de deux syllabes		Il est amené sur un modèle réduit au pays européen			A toi		Département français Sot		
				Orifice respiratoire	Gros succès Amener vers soi					Souillée
Note de musique		Canal excréteur Mois							Sélénium Original	
Bosseler	Mois		Pièce de quincaillerie			Équipe anglaise Césium				
						Démonstratif Fer				
Métal précieux	Possédés		Navires					Département		
		Monticule de terre						Beau château		



"A l'occasion du nouvel an et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du mercredi 1er janvier 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.



## NOUVEL AN 2025

**Ooredoo présente ses vœux au peuple algérien**

**A** la veille du nouvel an 2025, Ooredoo, entreprise citoyenne engagée et socialement responsable par excellence, présente ses vœux les plus chaleureux au peuple algérien, lui souhaitant une année remplie de bonheur et de prospérité.

Dans son message de vœux, le Directeur général de Ooredoo, M. Roni Tohme, a déclaré : « À l'occasion du nouvel an 2025, je tiens à présenter, en mon nom et celui de tous les employés de Ooredoo, nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité au peuple algérien. L'année 2024 revêt une signification particulière pour Ooredoo, marquant vingt années de présence en Algérie. Deux décennies d'innovation, de proximité et d'engagement envers le développement économique et technologique nous ont permis de tisser des liens solides avec nos abonnés. Résolument engagée à promouvoir l'inclusion numérique et à offrir des services de qualité, notre entreprise poursuit sa mission avec un engagement renouvelé pour 2025 : innover technologiquement tout en renforçant notre impact social positif. »

En plus de la célébration des 20 ans en Algérie, l'année 2024 a été particulièrement remarquable pour Ooredoo, à travers le lancement du Service Universel des Communications Electroniques, en partenariat avec le Ministère de la Poste et des Télécommunications visant à réduire la fracture numérique et à offrir un accès équitable aux services de télécommunications sur l'ensemble du territoire national. De plus, Ooredoo a également été couronnée du Prix Opérateur Mobile Responsable décerné par le Sustainable Economy Forum, confirmant l'engagement constant de l'entreprise envers le développement durable et les actions communautaires.

Fort de ses performances financières croissantes et de sa responsabilité sociétale, Ooredoo entame 2025 avec une vision claire : accélérer le développement de l'économie numérique à travers des solutions innovantes répondant aux besoins évolutifs des abonnés tout en renforçant ses initiatives environnementales et sociales. Meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à tout le peuple Algérien !

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Attaf dresse le bilan de la diplomatie algérienne de l'année 2024**

**L**e ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a présenté, hier à Alger, le bilan des activités de la diplomatie algérienne au cours de l'année 2024. Selon M Attaf « cette conférence est organisée sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son discours adressé à la nation devant les deux chambres du Parlement », précisant que « l'année 2024 a été pour nous marquée par le renforcement de la diffusion de la diplomatie algérienne et par l'amélioration de sa position et de son rôle, tant au niveau régional qu'international ».

Aux yeux de M Attaf, « l'année 2024 a été caractérisée par l'augmentation et l'aggravation des conflits, des différends et des guerres, dans un contexte international tendu, sans précédent depuis la guerre froide », ajoutant qu'« il était impératif pour nous de nous adapter aux transformations observées à l'échelle régionale et internationale, et nous poursuivons nos efforts pour préserver les intérêts de notre pays et renforcer son rôle, tant dans le monde arabe, africain, islamique et méditerranéen, qu'en dehors de ces appartenances ».

Aussi, le ministre relève qu'« avec toutes les évolutions et transformations qu'a connues l'année 2024, nous avons observé un virage catastrophique dans les

relations internationales au cours des trois dernières années », indiquant que « l'Algérie consacre son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU à la défense des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne et la question du Sahara occidental ».

Il a également saisi cette occasion pour faire plusieurs annonces concernant l'agenda diplomatique de l'Algérie pour l'année 2025. A ce propos, le ministre annonce que « l'Algérie organisera une réunion ministérielle au Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'évolution de la question palestinienne et la situation au Moyen-Orient », indiquant que « la réunion sera organisée pour discuter de l'extension du fléau du terrorisme et de sa propagation à travers notre continent ».

**Bientôt un 3e Sommet à Tripoli entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye**

Sur sa lancée, il dira que « la proposition de l'Algérie de créer un mécanisme trilatéral de consultation et de coopération a été approuvée par la Tunisie et la Libye, et a abouti à des projets concrets pour prendre en charge les problématiques de ces pays ».

« Nous préparons actuellement le troisième sommet à Tripoli au début de la nouvelle année », affirme-t-il, ajoutant que « l'Algérie a renforcé sa coopération par des visites menées par le Président

de la République en Tunisie, en Mauritanie et au Sultanat d'Oman, ainsi que par les visites de dirigeants africains en Algérie ».

Dans le même registre régional, M Attaf a indiqué que la mission qui lui été confiée par le Président de la République auprès de plusieurs pays africains est triple, et comprend notamment la candidature de l'Algérie à la vice-présidence de l'Union africaine, affirmant qu'« il y a un large consensus pour accorder à l'Afrique deux sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU, et c'est ce sur quoi nous échangeons en tant qu'Africains ».

**Crise en Syrie : « le dialogue doit se dérouler sous l'égide des Nations Unies »**

Abordant la crise syrienne, le ministre a indiqué que le dialogue doit se dérouler sous l'égide des Nations Unies. « Nous insistons sur trois principes, dont le premier est que la Syrie appartient à tous, sur le respect de l'intégrité territoriale de la Syrie et sur le fait que le dialogue doit se dérouler sous l'égide des Nations Unies ».

Sur un autre plan, M Attaf affirme que « l'Algérie est un acteur clé dans la résolution du dossier de la sécurité énergétique, à travers l'accueil du Forum du Gaz au début de l'année prochaine et la participation du Président de la République au G 7 ».

## MÉTAUX PRÉCIEUX

**L'or en hausse**

**L**es prix de l'or ont grimpé lundi, tandis que les investisseurs attendaient les perspectives de taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) et les politiques tarifaires du président américain, Donald Trump, qui pourraient façonner la trajectoire du métal en 2025. L'or au comptant était en

hausse de 0,2% à 2 626,30 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,3% à 2 638,70 dollars. La stabilité de l'indice du dollar et les tensions géopolitiques ont été un facteur majeur de la tendance haussière de l'or cette année", estiment les analystes du marché aurifère. Le lingot a gagné plus

de 27% depuis le début de l'année et a atteint un sommet historique de 2 790,15 dollars le 31 octobre, alimenté par les incertitudes géopolitiques accrues ainsi que par une baisse significative des taux de la Fed, y compris une réduction massive en septembre. Des taux plus élevés réduisent l'attrait de l'actif non pro-

ductif. L'or est considéré comme une couverture contre les troubles géopolitiques et l'inflation. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a progressé de 0,1% à 29,40 dollars l'once, le platine a légèrement augmenté de 0,2% à 921,45 dollars et le palladium a augmenté de 0,1% à 912,84 dollars.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Merad reçoit le SG du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur**

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu lundi à Alger, le secrétaire général (SG) du Conseil des mi-

nistres arabes de l'Intérieur (CMAI), Mohamed Ben Ali Koumane qui lui a remis une invitation officielle pour assister aux travaux de la 42e session du CMAI prévue février prochain à Tunis,

indique un communiqué du ministère. La rencontre a été une occasion de passer en revue les dossiers majeurs de la coopération arabe dans les domaines relevant de la compétence du CMAI.